



 RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PARIS

# SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL 15<sup>e</sup> arrondissement

AVRIL 2021

**Le diagnostic territorial, élaboré pour la révision du PLU de Paris, a été réalisé par l'Apur et la Direction de l'Urbanisme.**

Ce document est une synthèse du diagnostic territorial produit dans le cadre de l'élaboration de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Paris. Cette synthèse contient une sélection des documents du diagnostic afin de vous permettre une lecture rapide de celui-ci. Pour consulter le diagnostic complet, vous devez vous connecter sur la plateforme accessible depuis le site [Paris.fr](http://Paris.fr) ou [idees.paris.fr](http://idees.paris.fr).

La synthèse du diagnostic est présentée par arrondissement. Elle est découpée, comme le diagnostic territorial complet, en 5 chapitres dont chaque sujet est présenté sous forme de planches commentées par un texte :

- Le chapitre 1, Données générales, résume, avec deux plans, l'échelle parisienne du diagnostic.
- Le chapitre 2, Approche socio-démographique, est résumé en trois parties : la population, l'habitat, les activités économiques et l'emploi.

- Le chapitre 3, Vie locale, présente les équipements et les espaces verts, la mobilité et l'espace public, et en résumé, les centralités et les lieux de la vie urbaine.
- Le chapitre 4, Approche environnementale, qui comporte de nombreux sujets, est présenté en quatre thèmes qui résument les grandes questions : la présence de la végétation, le rôle et la place de l'eau et la perméabilité des sols, les risques auxquels Paris est soumis avec les îlots de chaleur urbains et les nuisances, et enfin l'énergie et les réseaux qui permettent le fonctionnement de la ville.
- Le chapitre 5, Cadre urbain, est résumé par les tissus urbains, les densités bâties et les grandes transformations de Paris depuis l'adoption du PLU en 2006.

# Sommaire

**01**  
*p. 4*



**Données générales**

**02**  
*p. 7*



**Approche socio-démographique**

**03**  
*p. 15*



**Vie locale**

**04**  
*p. 23*



**Approche environnementale**

**05**  
*p. 33*



**Cadre urbain**



## Données générales

### La densité humaine

Paris, cœur de la métropole parisienne, accueille bien plus que les seuls Parisiens. Des milliers de personnes viennent quotidiennement travailler, étudier ou visiter Paris sans y résider. Savoir dire combien de personnes sont présentes chaque jour, permet de mieux comprendre les enjeux autour du rôle de l'espace public, des capacités de services et d'équipements et ainsi que le ressenti des habitants et visiteurs.

Ces « présents » sur le territoire parisien peuvent être approchés et cartographiés à une échelle fine au travers de la densité humaine qui cumule habitants et emplois. Paris accueille une population nombreuse (2,18 millions d'habitants) et concentre une forte densité d'emploi (1,81 million) sur une superficie relativement réduite de 105 km<sup>2</sup>.

La densité humaine à Paris atteint en moyenne 380 personnes à l'hectare, pour une densité de 135 personnes à l'hectare à l'échelle de la Métropole du Grand Paris et de seulement 15 personnes à l'hectare dans le reste de l'Île-de-France.

La carte représente la densité humaine à l'échelle des IRIS<sup>1</sup>. Cette densité se répartit inégalement sur le territoire parisien. Le Quartier Central des Affaires, à cheval entre Paris Centre et les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements, connaît les densités les plus fortes (plus de 1 200 personnes à l'hectare en journée). À l'échelle métropolitaine, seul le quartier de la Défense dans les Hauts-de-Seine montre des densités aussi élevées.

D'autres secteurs sont également marqués par une forte densité humaine, de manière plus diffuse sur le territoire, tels que certains quartiers de gares, comme la gare de Lyon dans le 12<sup>e</sup> ou gare de l'Est dans le 10<sup>e</sup>, ou certains quartiers accueillant des immeubles de grande hauteur comme le quartier Saint-Blaise dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. À l'inverse, certains quartiers résidentiels montrent des densités humaines plus faibles, notamment aux franges du territoire, là où les surfaces dédiées à l'activité sont plus réduites et les emprises d'équipements plus importantes.

<sup>1</sup> – IRIS : îlots regroupés pour des indicateurs statistiques

### Les paysages de Paris sont un bien commun

Placé au centre d'une très grande agglomération, Paris occupe une place particulière dans la vallée de la Seine, entre les grands méandres de Gennevilliers, la forêt de Saint-Germain et la confluence de la Marne, dans un lieu où la vallée est large et bordée de collines qui s'élèvent en pente douce. Ces coteaux constituent autant de belvédères qui donnent à voir les horizons lointains, et c'est par eux, et les bâtiments qui les couronnent, que le territoire métropolitain reconnaît Paris de loin, sous de multiples facettes. Il en est ainsi notamment de certaines tours et de grands monuments qui constituent des repères métropolitains. Ainsi, les paysages constituent un des fondements de l'identité de Paris, de la carte postale connue du monde entier au paysage quotidien de la rue dans laquelle on travaille ou on habite.

Les paysages de la vallée de la Seine sont les plus iconiques, jalonnés de monuments de toutes les époques, rythmés par les ponts qui sont autant de belvédères et par les quais hauts et bas qui déploient de longs panoramiques, ils appartiennent à l'imaginaire collectif et constituent un bien commun très protégé. À proximité des limites de Paris, ils ouvrent des vues lointaines vers les grands paysages de la métropole tels que les collines et les buttes ou des bâtiments hauts ou des cheminées dans les lointains... Ainsi, tous les projets développés dans la vallée de la Seine ont une incidence forte sur les paysages car ils les transforment.

Les paysages vus depuis les pentes et les hauts des coteaux sont tout autres. Vu d'en haut, depuis ses belvédères, le grand paysage se déploie et Paris se donne à voir dans sa grande dimension qui est celle de l'agglomération. Depuis Montmartre, Belleville ou la butte du Chapeau Rouge, apparaissent les collines de Meudon, le mont Valérien, les tours de La Défense, la tour Pleyel ou la tour de Romainville, le beffroi de la mairie de Montreuil ou les tours de La Noue, mais aussi la tour Eiffel ou la tour Montparnasse etc.

Enfin les paysages des rues sont eux aussi, à l'échelle de la proximité, porteurs de l'identité parisienne. Par leurs variations infinies, ils racontent les relations entre les bâtiments et les rues, entre le minéral et la végétation, entre les usages et l'espace dans lequel ils s'inscrivent, qu'il s'agisse des étalages des commerces, des terrasses des cafés, des lieux d'attente devant les écoles ou de l'ombre et de la lumière.

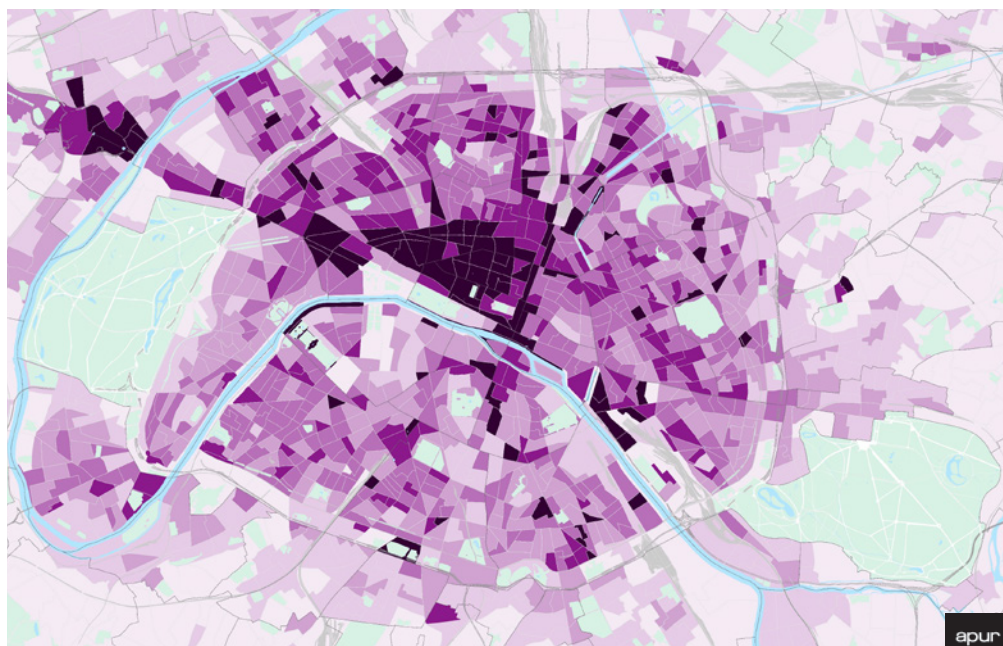


# Paris aujourd'hui



## Une densité humaine plus forte que les communes voisines

- Paris, cœur de métropole, concentre 2,18 millions d'habitants et 1,81 millions d'emplois sur une superficie relativement réduite de 105 km<sup>2</sup>
- La densité humaine atteint 380 personnes à l'hectare en moyenne, contre 135 à l'échelle de la métropole et 15 dans le reste de l'IDF



### DENSITÉ HUMAINE

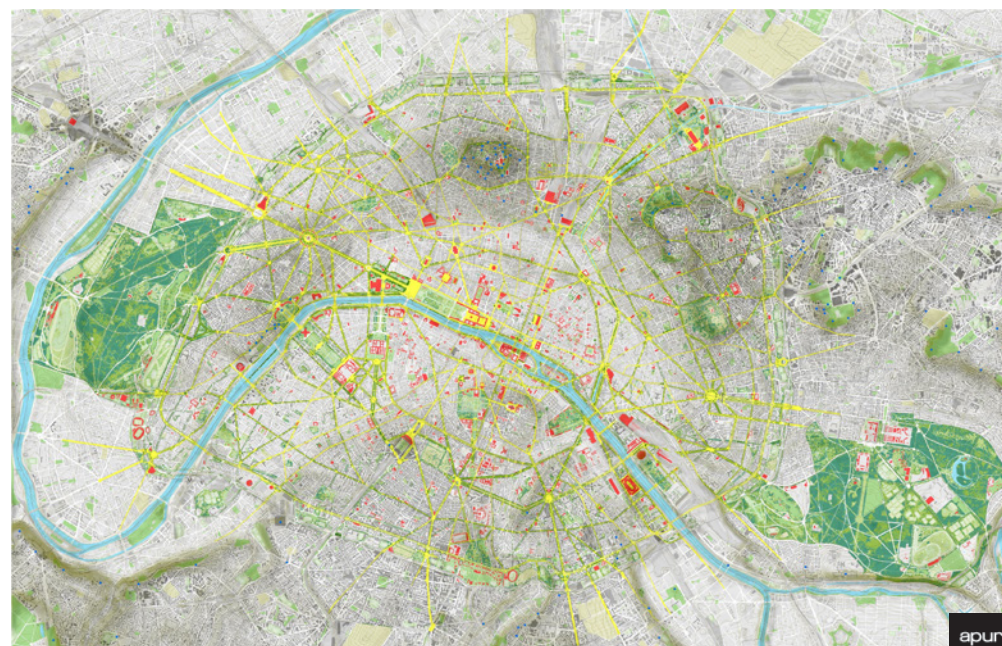
Nombre d'habitants + emplois salariés estimés, à l'hectare

- plus de 1 250
- de 1 000 à 1 250
- de 750 à 1 000
- de 500 à 750
- de 250 à 500
- moins de 250

Sources : fichier Sirene (INSEE), traitement Apur 2016, Recensement de la Population (INSEE) 2015

## Le paysage parisien

- Une topographie marquée par la vallée de la Seine, les buttes et les coteaux;
- de grandes compositions urbaines et des monuments iconiques;
- Les deux bois et la ceinture verte qui rattachent Paris au réseau des grands espaces plantés de la métropole



### LE PAYSAGE DE PARIS

- Courbes de niveau de 1m
- Belvédères
- Grandes compositions
- Édifices remarquables
- Bois, parcs et jardins
- Cimetières
- Seine, canaux et plans d'eau
- Emprise ferrée
- Voies ferrées
- Voies structurantes

Source : APUR



## Le 15e en chiffres



© orthophoto Geomni/VATCF

**850 hectares**, 9,8% du total parisien

**232 144 habitants (2018)**, 10,7% de la population parisienne  
(1<sup>er</sup> rang)

**273 habitants à l'hectare (2018)**, 250 à Paris, hors bois

**181 448 emplois**, 10,0% des emplois parisiens

**318 000 présents en journée**, 3 242 800 présents à Paris

**Revenu médian des habitants (2016) : 32 808€**  
28 440€ à Paris

**151 292 logements (2017)**, 10,9% du parc de logts parisien

**Logements sociaux SRU (2019): 18,8%**, 21,4% à Paris

**Prix de l'immobilier : 10 310€/m<sup>2</sup>**, 10 460 €/m<sup>2</sup> à Paris  
(au 1<sup>er</sup> trimestre 2020)

**Taux de motorisation des ménages (2017) : 39,6%**  
34,4% à Paris

**Evolution du taux de motorisation (2006-2017) : -17,9%**  
-18,7% à Paris

**2,7 m<sup>2</sup> d'espaces verts ouverts au public par habitant**  
3,1 m<sup>2</sup> à Paris hors bois

**99% de la population se trouve à moins de 10 minutes de marche d'un espace vert public**



**Approche socio-démographique**

## Population

### L'arrondissement le plus peuplé de Paris

Le 15<sup>e</sup> est l'arrondissement qui compte la population la plus nombreuse de la capitale. Avec ses 232 144 habitants en 2018, il pourrait être la 11<sup>e</sup> « ville » la plus peuplée de France après Lille et avant Rennes. Il accueille ainsi 10,7 % des habitants de Paris pour 9,8 % de la surface. Depuis 2011, l'arrondissement est néanmoins marqué par une diminution de sa population, de 6 250 habitants sur la période, soit - 0,4 % d'habitants par an. Cette baisse s'inscrit dans la tendance démographique parisienne (-0,5 % d'habitants en moyenne par an).

Outre les secteurs de la porte de Versailles et du parc André Citroën, marqués par une dominante d'activités économiques, le 15<sup>e</sup> arrondissement est plutôt résidentiel. 318 800 personnes y sont présentes chaque jour (travailleurs, étudiants, visiteurs hors touristes), soit 1,4 fois son nombre d'habitants.

L'arrondissement accueille 273 habitants à l'hectare, soit une densité de population plus forte qu'en moyenne à Paris (250 habitants à l'hectare). Le cœur de l'arrondissement, square Saint-Lambert-Blomet, est le secteur le plus densément peuplé, comptant plus de 800 habitants à l'hectare recensés tout comme les quartiers plus au sud, Balard, Boucicaut, Desnouettes, parc des Expositions et Brancion notamment.

### Des ménages de différents profils

Les habitants du 15<sup>e</sup> arrondissement ont des profils divers (jeunes actifs, familles, seniors), avec une légère surreprésentation de personnes âgées de 65 ans et plus (42 500, soit 18 % des habitants, contre un peu moins de 17 % à Paris). Les personnes âgées sont plus nombreuses au sud de la place Cambronne et au niveau du quartier de l'hôpital de Vaugirard. Le 15<sup>e</sup> accueille 26 400 familles (21 % des ménages, un point de moins qu'à Paris en moyenne). Elles sont particulièrement représentées dans les quartiers Charles Michels et Périchaux-Brancion majoritairement composés d'habitat social. 22 000 étudiants résident dans l'arrondissement, soit 9 % de la population, comme à Paris en moyenne.

Enfin, 13 % des habitants sont de nationalité étrangère, soit 1 point de moins qu'à Paris.

### Une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans le 15<sup>e</sup> arrondissement : ils forment 51 % des actifs (pour un effectif de 64 300 personnes) contre 46 % à l'échelle de Paris. Les employés et ouvriers représentent 22 % des actifs de l'arrondissement, 4 points de moins qu'à Paris en moyenne.

Le revenu médian des habitants est de 32 808 € par unité de consommation, contre 28 440 € à Paris. Cela place le 15<sup>e</sup> entre le 17<sup>e</sup> (32 780 €) et Paris Centre (34 277 €). Les quartiers d'habitat social du sud de l'arrondissement, de Balard, Frères Voisins, Brancion, Périchaux, accueillent une population plus modeste.

Alors que les revenus des ménages aisés ont augmenté à l'échelle de la capitale, ils sont restés relativement stables par rapport à la médiane parisienne dans l'arrondissement, voire s'en sont rapprochés entre 2001 et 2016. On observe même une paupérisation de certains quartiers (Balard, parc Saint-Lambert, une partie du quartier Georges Brassens, Allera-Quintinie, mais également une partie de la rue des 4 frères Peignot) : les niveaux de revenus des habitants de ces quartiers étaient supérieurs à la médiane parisienne en 2001 et sont aujourd'hui en dessous.

### Des enjeux sociaux dans certains quartiers

Le 15<sup>e</sup> enregistre le 4<sup>e</sup> plus faible taux de chômage de la capitale : 9,7 % des actifs sont concernés soit 12 000 personnes en tout, contre 12 % à Paris. 11,3 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté (3 points de moins qu'à Paris).

Enfin, lors de la dernière nuit de la Solidarité le 31 janvier 2020, 177 personnes en situation de rue ont été décomptées. Cela représente 8 personnes pour 10 000 habitants, contre 16 à Paris. Ces personnes vulnérables sont plus nombreuses aux franges de l'arrondissement : à Javel à côté du parc André Citroën, et autour de la gare Montparnasse au nord.

Certains quartiers d'habitat social de l'arrondissement sont marqués par des situations de pauvreté plus fréquentes et des enjeux sociaux importants. C'est le cas notamment du quartier des Périchaux construit dans les années 1960 à proximité de la porte Brancion, qui rassemble près de 900 logements sociaux.



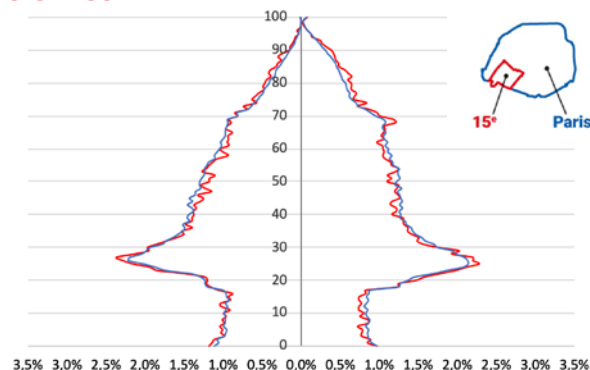
# Population

- **232 100 habitants**
- **273 habitants à l'hectare** (250 à Paris)
- **26 400 familles** soit 21% des ménages (Paris : 22%)
- **19% des habitants ont moins de 20 ans** (Paris : 19%)
- **18% des habitants ont plus de 65 ans** (Paris : 17%)
- **Revenu médian des habitants : 32 800 €** (28 440 € à Paris)
- **11% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté** (Paris : 15%)

**L'arrondissement le plus peuplé de Paris**, 232 100 habitants soit 10% des Parisiens

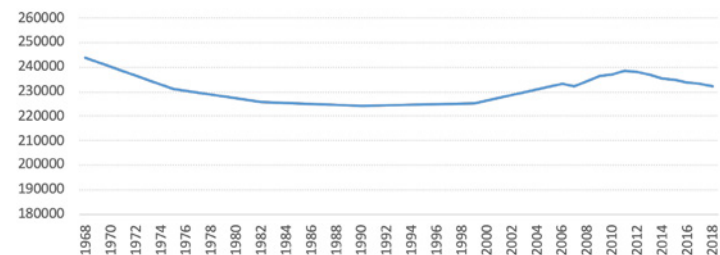
Des habitants aux profils divers, avec une légère surreprésentation de cadres et professions intellectuelles supérieures (51% des actifs contre 46% à Paris)

**Une démographie proche des moyennes parisiennes**



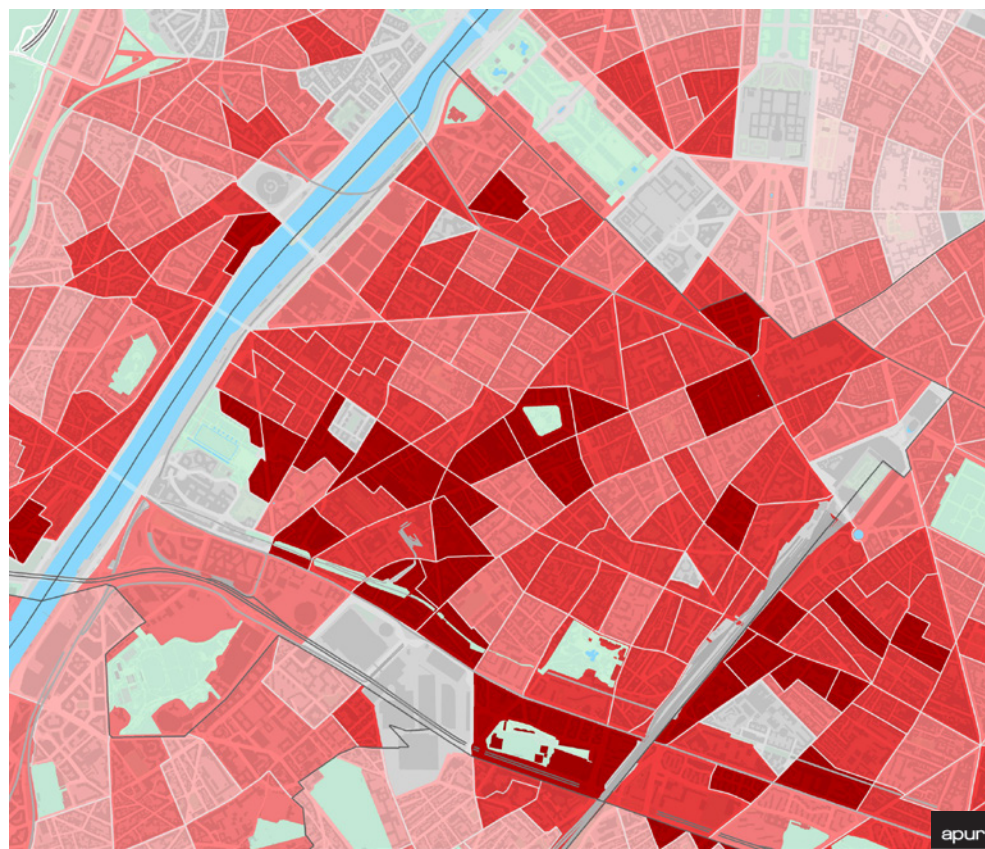
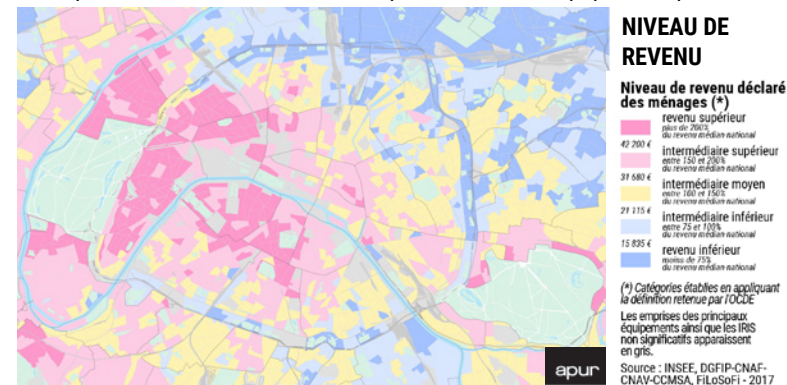
**Un nombre d'habitants en léger recul depuis 10 ans**

- **-0,4% d'habitants en moyenne par an** entre 2011 et 2018 (- 0,5% à Paris)



**Des revenus supérieurs à la médiane parisienne**

Des quartiers d'habitat social au sud qui accueillent une population plus modeste



### **Plus d'un logement sur 10 à Paris se trouve dans le 15<sup>e</sup>**

Le 15<sup>e</sup> arrondissement regroupe 151 292 logements, soit 10,9 % du parc de logements de la capitale (pour 10,7 % de la population et 9,8 % de la surface).

En matière d'occupation, les locataires privés sont les plus nombreux (47 %), suivis des propriétaires (32 %, soit 40 400 ménages) et des locataires du parc social (17 % contre respectivement 44 %, 33 %, et 18 % à Paris).

Au cours des dernières années, le nombre de logements a augmenté au même rythme que la construction moyenne parisienne (+3,8 % entre 2006 et 2017, +3,6 % pour Paris). Au total, 4 600 logements ont été construits entre 2006 et 2017.

Depuis 2006, une augmentation du nombre de logements qui ne sont pas occupés toute l'année par des ménages, qu'il s'agisse de logements vacants ou de résidences secondaires, s'observe dans le 15<sup>e</sup>. En 2017, 26 800 logements, soit 17,7 % du parc sont inoccupés. Ce phénomène concerne surtout l'avenue de Suffren (proche de la tour Eiffel) et la partie nord du Front de Seine. Il est probablement à relier à la croissance des locations meublées touristiques, le 15<sup>e</sup> étant un arrondissement de plus en plus recherché par les touristes ayant recours à des plateformes telles qu'Airbnb, Abritel ou Homeaway.

### **Une offre de logements comparable au parc parisien dans son ensemble**

Les logements du 15<sup>e</sup> sont de tailles variées, à l'image des typologies représentées à Paris (c'est-à-dire avec un tiers de logements deux pièces). Le nombre de pièces moyen est très légèrement inférieur à la moyenne parisienne, 2,56 pièces contre 2,58.

Différentes époques de construction sont ainsi représentées dans le 15<sup>e</sup> où dans certains quartiers, les immeubles construits après 1970 sont majoritaires, par exemple autour du Front de Seine ou dans la ZAC Citroën Cévennes.

Dans les quartiers où la présence d'immeubles anciens prédomine, on constate une petite concentration de logements qui ne disposent pas de pièce dédiée à la toilette autour des rues du commerce, des Entrepreneurs, de la Croix Nivert et Lakanal, ainsi qu'au nord de la place Charles Valin, entre les rues de Vouillé et d'Alleray.

### **Moins de 20 % de logements sociaux**

En 2019, l'arrondissement compte 23 800 logements sociaux soit 18,8 % des résidences principales au sens SRU (la moyenne parisienne est de 21,4 %). On note cependant une forte progression du nombre de logements sociaux depuis 2000 avec 11 % de logements sociaux en 2001, 13 % en 2006, pour atteindre 19 % au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ces logements se situent au sud, le long des boulevards des Maréchaux et autour du parc André Citroën, puis, à l'est, dans les quartiers issus des ZAC récentes autour de la place Falguière. 11 500 ménages (9 % des ménages du 15<sup>e</sup>) sont inscrits comme demandeurs de logement social en 2018 (12 % à Paris).

2 900 places en hébergement complètent cette offre sociale. On trouve dans le 15<sup>e</sup> 125 places pour 10 000 habitants (157 à Paris). Plus de la moitié correspond à des places en résidences sociales, qui se trouvent en limite est de l'arrondissement de part et d'autre de la rue Falguière.

Entre 2003 et 2018, 19 immeubles ont fait l'objet d'une intervention publique au titre de la lutte contre l'habitat indigne menée par la Ville de Paris. Mais les immeubles de l'arrondissement, plutôt plus récents que ceux du centre de Paris, sont en bon état.

### **Prix de l'immobilier proches des moyennes parisiennes**

Au premier trimestre 2020, le prix de vente moyen des appartements du 15<sup>e</sup> arrondissement atteint 10 310 €/m<sup>2</sup>, un prix proche de la moyenne parisienne. Des variations s'observent entre le nord de l'arrondissement, où le m<sup>2</sup> à proximité du Champ de Mars peut valoir plus de 12 000 €, et le reste des quartiers où les prix sont moins élevés, compris entre 9 250 € et 11 100 €.

Entre 2006 et 2020, la hausse des prix de l'immobilier a été comprise entre +65 % et +85 % (+79 % en moyenne à Paris sur cette période).

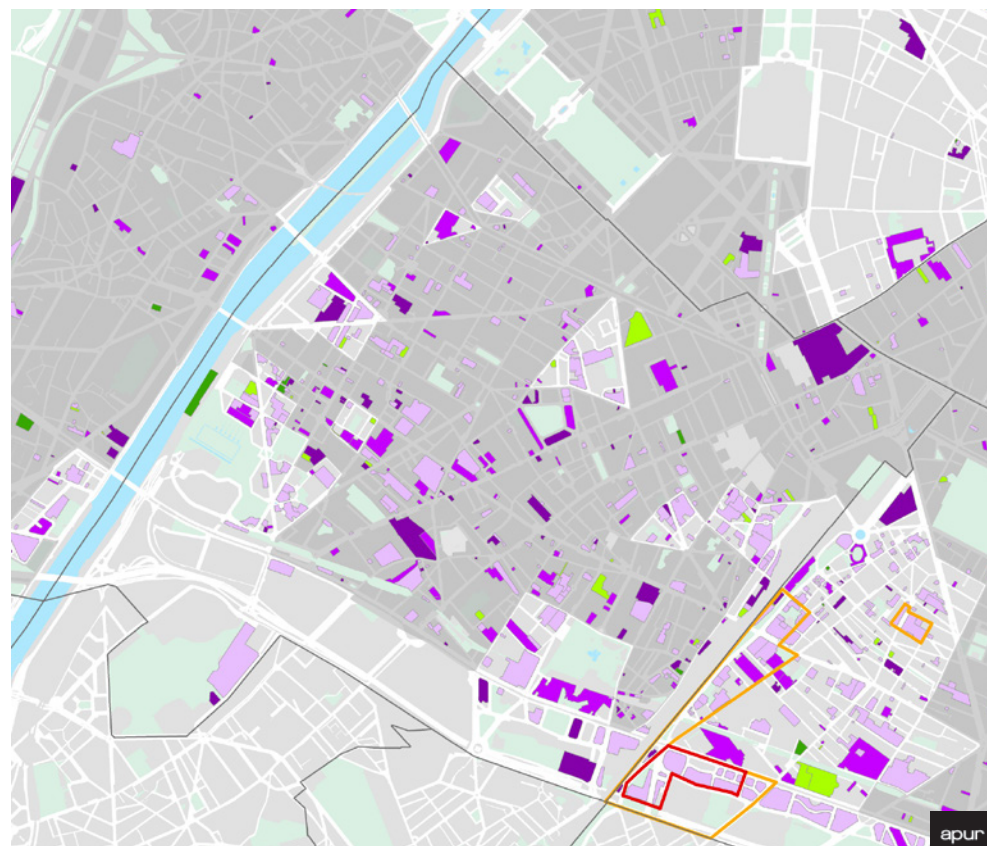
En ce qui concerne les locations du parc privé, le loyer médian est compris entre 23,25 €/m<sup>2</sup> et 27 €/m<sup>2</sup> pour les nouvellement emménagés au cours de l'année 2019 dans un 2 pièces, un niveau de loyer proche de la moyenne parisienne qui est de 25,40 €. Le quartier de Javel propose les loyers les plus accessibles.

# Habitat

- 151 300 logements
- 23 800 logements sociaux SRU, 18,8% (21,4% à Paris)
- 125 places d'hébergement pour 10 000 habitants (157 à Paris)
- Prix de vente des logements : 10 310 €/m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 (Paris : 10 460 €/m<sup>2</sup>)

**Une offre de logements qui témoigne de différentes périodes de construction**, les immeubles construits après 1970 sont majoritaires, par exemple autour du Front de Seine ou dans la ZAC Citroën Cévennes.

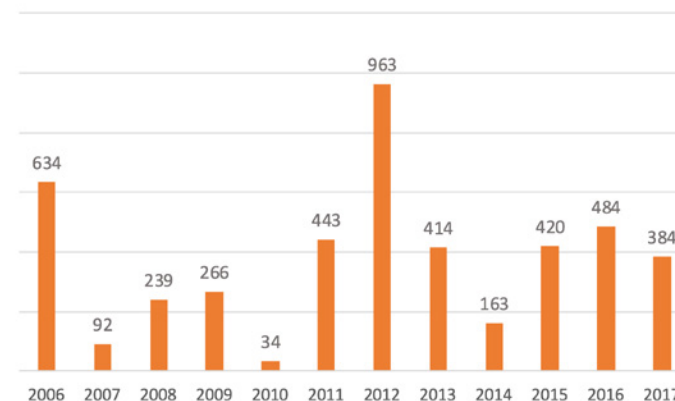
**Une progression du nombre et de la part des logements sociaux :** 11% en 2001, 13% en 2006, pour atteindre 19% au 1<sup>er</sup> janvier 2019.



## Un rythme de construction de logements semblable à la moyenne parisienne

- 4 536 logements construits entre 2006 et 2017
- Taux de croissance du parc de logements : 3,8% (3,6% à Paris)

Logements autorisés à la construction



## Une augmentation du nombre de logements inoccupés depuis 2006 (logements vacants ou résidences secondaires), en particulier dans les quartiers touristiques

- 82% résidences principales (83% à Paris)
- 17% logements inoccupés (17% à Paris)





## Activité économique et emploi

### Des secteurs d'activités concentrés autour de plusieurs polarités

Le 15<sup>e</sup> arrondissement compte 181 500 emplois, ce qui représente 1,5 emploi pour 1 actif résident (même ratio qu'à Paris dans son ensemble).

La moitié nord de l'arrondissement atteste ainsi d'un fort dynamisme économique : commerces entre les rues de Lourmel et du Commerce, immeubles tertiaires du Front de Seine ou des abords de la gare Montparnasse. De grandes surfaces d'activité sont également implantées dans la partie sud de l'arrondissement avec, par exemple, plus de 1 000 emplois salariés estimés à l'hectare au sud du parc André Citroën, avec notamment la présence de l'hôpital européen George Pompidou, de la préfecture de Région, le siège de France Télévisions ou encore le ministère des Armées à Balard.

En ce qui concerne les activités implantées, le 15<sup>e</sup> présente plusieurs secteurs spécifiques. L'administration publique est le plus gros secteur avec 18 700 emplois en 2017, soit 10 % des effectifs de l'arrondissement. Cette importance tient notamment à la présence de la préfecture de Paris et d'Île-de-France face au port de Javel ainsi que celle du ministère des Armées plus au sud.

En accueillant les sièges des grandes entreprises publiques de La Poste et de France Télévision, le 15<sup>e</sup> montre aussi une spécificité dans les secteurs des activités postales et de l'audiovisuel. À Paris, 16 % des 73 800 emplois liés à l'édition, l'audiovisuel et la diffusion sont ainsi localisés dans le 15<sup>e</sup> (à titre de comparai-

son, le 16<sup>e</sup> où se trouve le siège de Radio France concentre 10 % des emplois du secteur).

Le domaine de la santé et de la recherche médicale est aussi fortement représenté dans l'arrondissement notamment par la présence de grands hôpitaux : George Pompidou, Necker mais aussi l'Institut Pasteur (où travaillent plus de 2 000 personnes). Enfin, le secteur des services financiers, banques et assurances occupe aussi un grand nombre d'actifs dans le 15<sup>e</sup>, où se trouvent de grands établissements du Crédit Agricole Assurances et de CNP Assurances.

À la recherche développée par les établissements hospitaliers de l'arrondissement et par l'Institut Pasteur, s'ajoutent plusieurs structures d'appui à l'innovation, Impulse Lab et la plateforme dédiée à la e-santé et au bien-être portée par Paris & Co, toutes deux hébergées dans l'immeuble Paris Innovation Boucicaut, le récent accélérateur Starbust, laboratoire d'innovation pour la Défense, ou encore le French Event Booster, installé dans le parc des Expositions de la porte de Versailles. L'arrondissement compte également des hôtels industriels Chevrons 1 et 2 qui accueillent des locaux de bureaux et de fabrication. Plusieurs espaces de travail collaboratifs, jusqu'alors peu nombreux, sont apparus avant la crise sanitaire, y compris des lieux portés par de grands réseaux.

### Un tissu commercial porté par les commerces de proximité

Avec 4 580 commerces et services commerciaux, le 15<sup>e</sup> se caractérise par un tissu riche en commerces de proximité, implantés le long de voies marchandes (rue Lecourbe,

rue Saint-Charles, rue de Vaugirard, rue de la Convention). Comme les autres arrondissements périphériques, la densité de commerces par habitants est inférieure à la densité parisienne (20 commerces pour 1 000 habitants contre 28 à Paris en moyenne). Mais le taux de vacance est lui aussi faible, inférieur au taux parisien (9,2 % contre 10,5 %).

Deux grands pôles attirent la clientèle bien au-delà de l'arrondissement : le quartier Montparnasse, avec le centre commercial « Maine-Montparnasse », actuellement en restructuration, et le centre commercial « Beaugrenelle », rouvert à la fin de l'année 2013 avec 45 000 m<sup>2</sup> de surface commerciale. Depuis 2015, il bénéficie de la possibilité d'ouvrir le dimanche car implanté au sein d'une Zone touristique internationale (ZTI).

La densité de commerces alimentaires est de 2,7 commerces pour 1 000 habitants, en dessous de la moyenne parisienne (3,5 commerces en moyenne). On dénombre, cependant, 6 marchés découverts qui complètent cette offre. Le marché du livre ancien et d'occasion se tient chaque week-end sous les halles qui longent le parc Georges Brassens.

### Une offre touristique concentrée autour du Champ de Mars et de la Tour Montparnasse

Le 15<sup>e</sup> arrondissement accueille 116 hôtels et autres types d'hébergement touristiques comprenant au total 8 260 chambres. La densité de l'offre est modérée (14 hébergements au km<sup>2</sup> contre 21 pour Paris). La taille moyenne des établissements est importante (71 chambres

par hôtel, 55 en moyenne pour Paris), notamment en raison de la présence de plusieurs très grands établissements dont le Novotel Paris Tour Eiffel (764 chambres) ou le Ibis Paris Tour Eiffel (527 chambres). Le parc hôtelier est concentré dans le quartier Grenelle et sur le front de Seine. Des établissements importants sont également implantés au sud de l'arrondissement, porte de Versailles à proximité du parc des Expositions et près de l'Aquaboulevard. Deux projets récemment livrés sont associés au parc des Expositions (Mama Shelter et Novotel) et un autre au programme de la Tour Triangle.

Parmi les sites les plus fréquentés de Paris, la Tour Montparnasse a reçu 812 000 visiteurs en 2019. L'arrondissement compte d'autres lieux à la fréquentation plus modeste : le musée Bourdelle (162 000 visiteurs) et le ballon Generali (55 000 visiteurs). Le musée de la Poste, rouvert en novembre 2019 après 6 ans de travaux, ambitionne une fréquentation de 160 000 visiteurs annuels à l'horizon 2022.

L'arrondissement compte aussi 15 salles de spectacle, dont le théâtre Sylvia Montfort ou encore le Palais des Sports, ainsi que le centre de loisirs Aquaboulevard et de nombreuses salles de cinéma notamment dans le centre commercial Beaugrenelle.



# Activité économique et emploi



- **181 400 emplois**
- **214 emplois à l'hectare** (209 à Paris)
- **1,5 emploi pour 1 actif résident** (1,5 à Paris)
- **14 hébergements touristiques au km<sup>2</sup>** (Paris : 21)

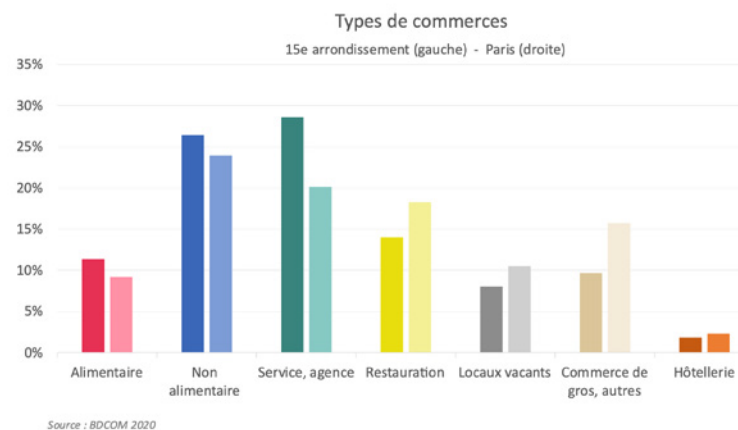
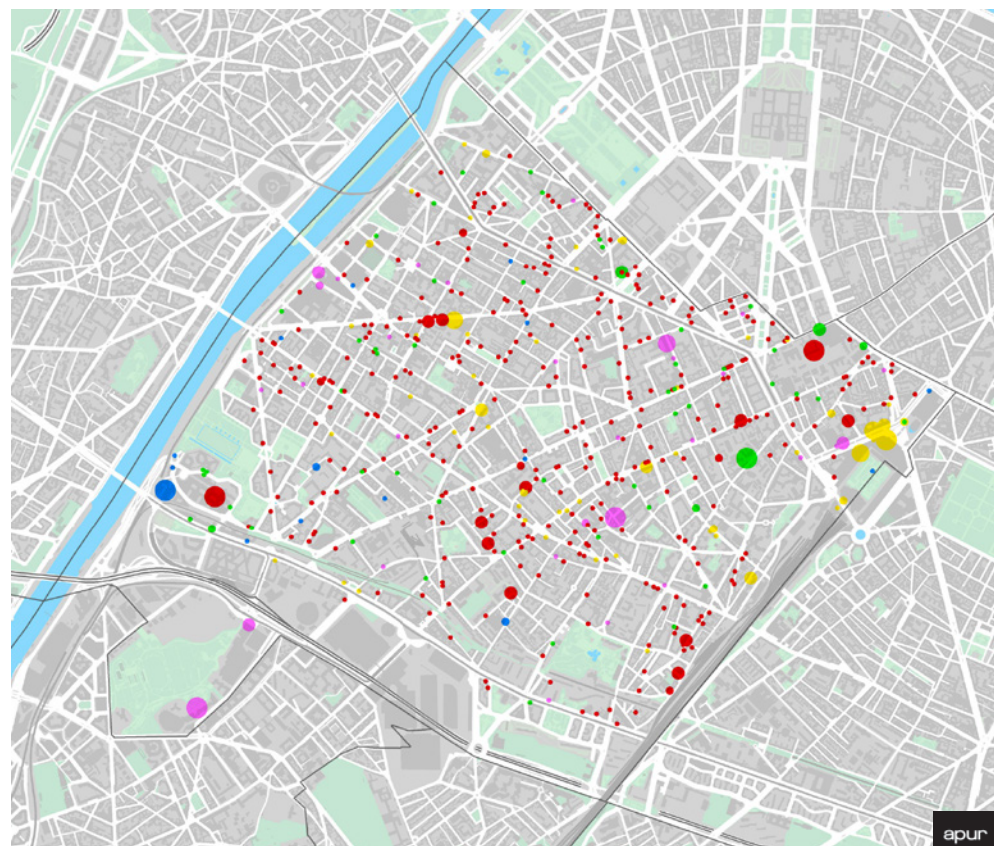
## Des activités qui témoignent de spécificités liées à la présence de grands établissements :

administration publique (la préfecture de Région, Ministère des Armées), sièges de grandes entreprises publiques (La Poste, France Télévision), santé et recherche médicale (George Pompidou, Necker mais aussi l'Institut Pasteur).

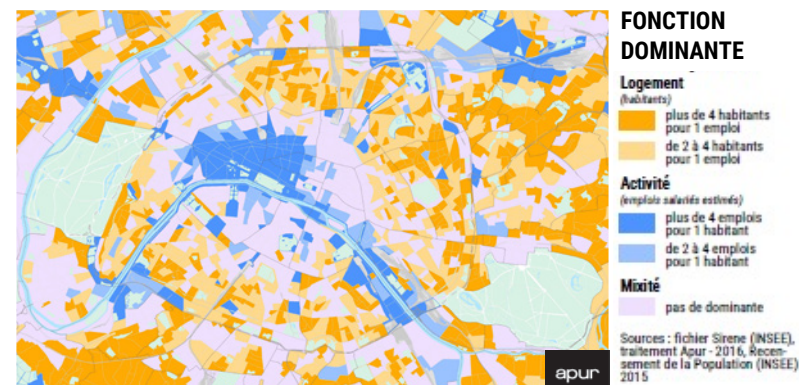
## Une offre touristique développée autour du Champ de Mars et de la Tour Montparnasse

## Un tissu commercial plutôt moins dense qu'en moyenne à Paris mais riche en commerces de proximité et services le long des grandes voies marchandes (rues Lecourbe, Saint-Charles, de Vaugirard et de la Convention)

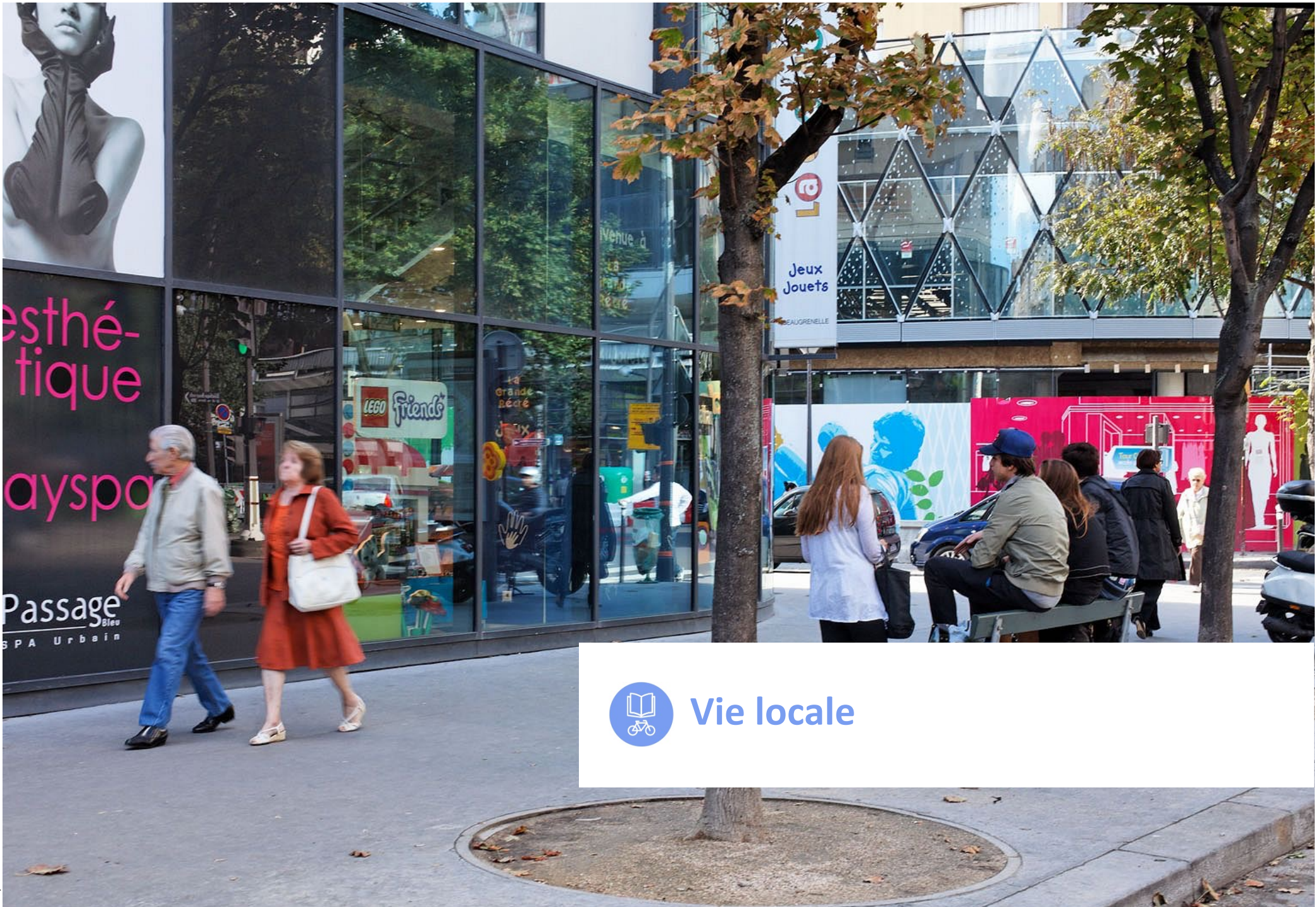
- **4 580 commerces**
- **3,7 commerces pour 100 m de voie** (4,2 en moyenne à Paris)
- **20 commerces pour 1 000 habitants** (28 en moyenne à Paris)



## Un arrondissement mixte à la fois composé de quartiers très résidentiels et de secteurs d'activité quasi-monofonctionnels







Vie locale



## Équipements

### Principaux équipements publics

Le 15<sup>e</sup> arrondissement, le plus peuplé, compte 765 équipements pour 232 144 habitants, soit un taux de 33 équipements pour 10 000 habitants, inférieur à celui de Paris (45). 318 800 personnes fréquentent l'arrondissement en journée, soit un taux de 1,4 personne présente pour 1 habitant, légèrement inférieur à la moyenne parisienne (1,6). Les équipements sont donc potentiellement utilisés autant par les habitants que par les personnes présentes en journée.

L'arrondissement compte 58 équipements d'enseignement supérieur et de recherche, dont 6 établissements universitaires. Les équipements d'enseignement du premier degré sont moins nombreux que la moyenne parisienne (17 pour 10 000 jeunes de moins de 20 ans, contre une moyenne de 21 pour Paris), de même que ceux du second degré (8 pour 10 000 jeunes de moins de 20 ans, contre une moyenne de 11 pour Paris).

L'offre sportive est proche de la moyenne parisienne, mais contrastée. On compte 2,4 équipements de plein air pour 10 000 habitants contre une moyenne de 2,7 pour Paris ; 2,2 équipements de sport en salle pour 10 000 habitants, pour une moyenne parisienne s'élevant à 2,5. Les quartiers Georges Brassens, Javel, Grenelle et Saint-Lambert disposent de nombreux équipements sportifs structurants, notamment situés sur la « ceinture verte », entre les boulevards des Maréchaux et le Périphérique, ainsi qu'à proximité du Front de Seine (parc Suzanne Lenglen, centres sportifs de La Plaine, Charles Rigoulot, René et André Mourlon,

Émile Anthoine). Le parc André-Citroën offre également des possibilités de pratique sportive de plein air. À la suite d'un partenariat entre la commune d'Issy-les-Moulineaux et la Ville de Paris, les habitants du quartier excentré des Frères-Voisin peuvent utiliser la piscine Alfred Sevestre aux mêmes tarifs que les Isséens.

111 équipements de petite enfance proposent des capacités d'accueil pour les moins de 3 ans. On trouvait 3 890 places en structures d'accueil collectif qui bénéficiaient de subventions publiques en 2018. 322 places supplémentaires sont prévues d'ici 2022. 55 % des enfants de moins de 3 ans pouvaient bénéficier d'une place dans une structure d'accueil collectif en 2018, un taux proche la moyenne parisienne (56 %). Le 15<sup>e</sup> arrondissement compte 141 équipements de santé, soit 6,1 pour 10 000 habitants, un taux inférieur à la moyenne parisienne (6,5). On y trouve cependant 12 grands équipements structurants, dont 3 hôpitaux de l'AP-HP rayonnant à un niveau métropolitain (Necker, Georges-Pompidou, Vaugirard), ainsi que l'Institut Pasteur. Si les équipements spécialisés sont nombreux (103), les équipements de santé de proximité sont plus rares (26). Le taux de médecins généralistes conventionnés s'élève à 8 pour 10 000 habitants et est inférieur à la moyenne parisienne (10).

La part des plus de 75 ans s'élève à 8,9 %, un taux supérieur à la moyenne parisienne (7,8 %). Le 15<sup>e</sup> arrondissement compte 6 EHPAD et 15 résidences pour personnes âgées, soit un taux de 12 établissements pour 10 000 habitants de plus de 75 ans, qui est inférieur à la moyenne parisienne (16).

Le 15<sup>e</sup> arrondissement compte 3,9 équipements d'action sociale pour 10 000 habitants, un taux inférieur à la moyenne parisienne (5,4). L'offre d'accompagnement des jeunes, travailleurs et migrants est supérieure de la médiane (21 établissements, contre 17 pour l'ensemble des arrondissements), tandis que celle d'accueil et d'hébergement est identique à la médiane (25 établissements), mais sa densité est à relativiser, le 15<sup>e</sup> arrondissement étant le plus peuplé de la capitale.

L'offre culturelle et de loisirs est moins développée que dans d'autres arrondissements, malgré la présence de grands équipements structurants (Palais des Sports, Paris Expo Porte de Versailles). On compte 5,1 équipements culturels et de loisir pour 10 000 personnes présentes en journée, le plus faible taux de la capitale. Les 6 musées sont en outre situés dans le nord-est de l'arrondissement (quartier Necker).

### PARCS ET JARDINS Une grande diversité et une répartition géographique équilibrée

Avec 2,7 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant (Paris compte 3,1 m<sup>2</sup>/hab. hors bois), le 15<sup>e</sup> arrondissement compte parmi les 10 arrondissements offrant moins de 4 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant. Cependant cette moyenne est due à la forte densité de population de l'arrondissement.

En effet le 15<sup>e</sup> arrondissement, avec ses 59 parcs et jardins ouverts au public et 2 cimetières, offre 64,8 ha d'espaces verts ouverts au public, soit 8 % de la surface de l'arrondissement. C'est le troisième arrondissement le

mieux doté de Paris après le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>. Ce sont notamment le parc André Citroën et le parc Georges Brassens, mais également le parc Suzanne Lenglen, la promenade de la petite ceinture, l'île aux Cygnes, ou encore le square Saint-Lambert. On estime par ailleurs que 45 % des espaces verts publics de l'arrondissement font plus d'1 ha. L'offre en espaces verts est complétée par la présence du cimetière de Grenelle, dans le prolongement du parc André Citroën, et du cimetière de Vaugirard.

La répartition relativement homogène de ces espaces sur le territoire permet à 99 % de la population de l'arrondissement d'être à moins de 10 minutes de marche d'un espace vert ouvert au public. Cependant seuls 76 % de la population se trouve à moins de 5 minutes d'un espace vert. Cette carence est en particulier perceptible au nord-est de l'arrondissement, moins bien équipé, notamment sur le secteur Pasteur, mais elle est un peu compensée par la proximité du jardin Atlantique. Les habitants du quartier Dupleix Motte-Picquet bénéficient, quant à eux, de la proximité des jardins du Champ-de-Mars.

L'offre en espaces verts est complétée, à l'ouest, par la présence de plus de 3,2 km de berges de Seine, dont 2,4 km sont aménagés en promenades qui, contournant les emprises d'activités fluviales, permettent de relier le Champ-de-Mars au parc André Citroën. Ces berges bien que n'étant pas strictement des espaces verts, remplissent une partie des fonctions d'un espace vert (promenade, présence d'éléments naturels, sensation de s'extraire du paysage de la rue, etc.) et contribuent à la qualité du cadre de vie des riverains.





# Equipements

- 33 écoles maternelles
- 30 écoles élémentaires
- 13 groupes scolaires ou écoles polyvalentes
- 14 collèges
- 16 lycées
- 4 bibliothèques/médiathèques
- 18 gymnases
- 7 piscines
- 59 parcs et jardins

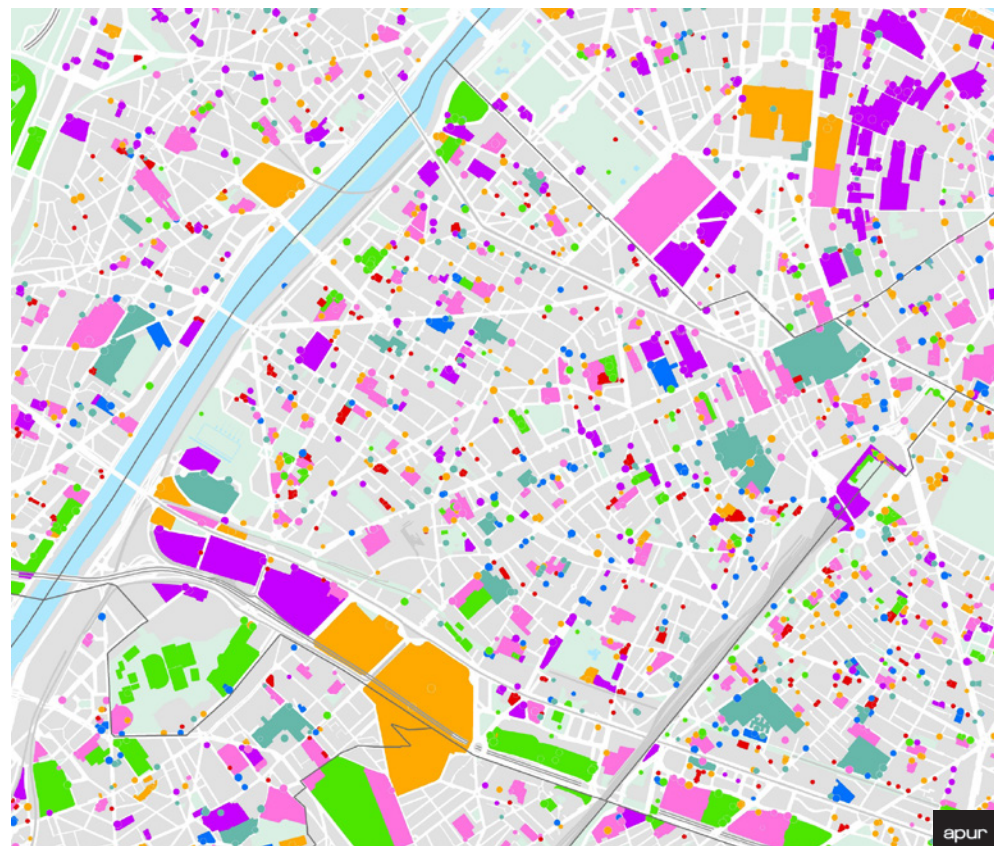
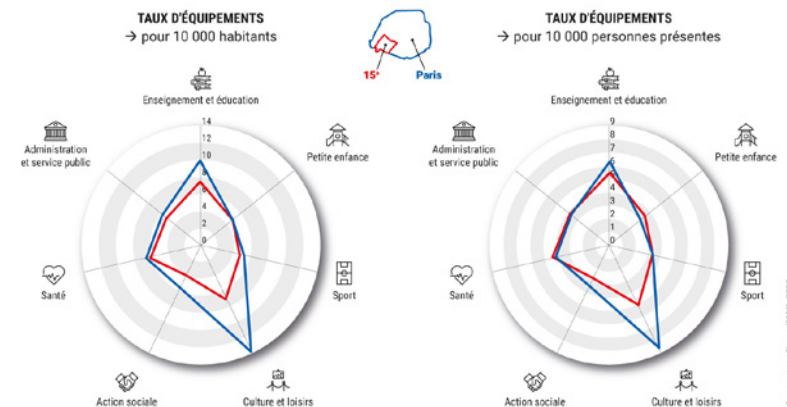
## Une offre moins dense que dans les autres arrondissements

- 3 hôpitaux de l'AP-HP, mais peu d'équipements de santé de proximité.
- Des écoles (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés) moins nombreuses par rapport au nombre d'enfants.
- Des équipements sportifs structurants sur la « ceinture verte », ainsi qu'à proximité du Front de Seine.
- Rapportée au nombre de personnes présentes, l'offre culturelle et de loisirs est la plus faible de Paris.

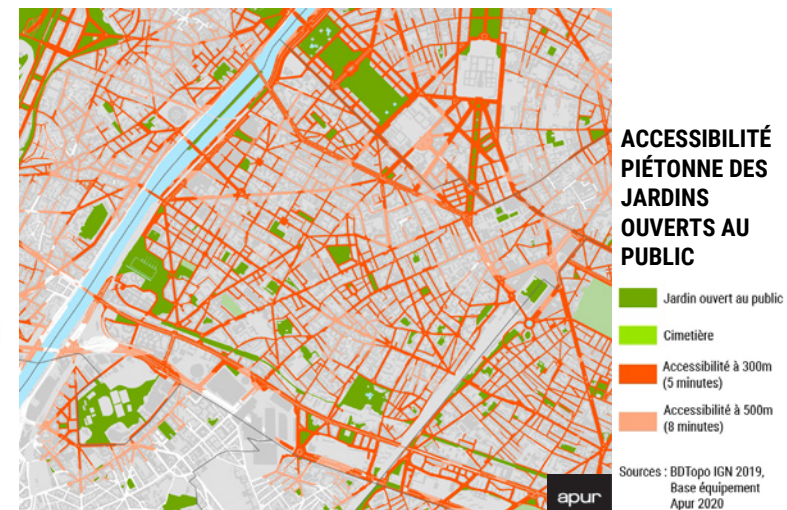
765 équipements

33/10 000 habitants, (moyenne parisienne 45)

24 équipements pour 10 000 personnes présentes en journée (moyenne parisienne 28)



99 % de la population de l'arrondissement se trouve à moins de 10 minutes de marche d'un espace vert public accessible.





## Mobilité et espaces publics

### MOBILITÉS

#### Une desserte en transport en commun qui s'améliore

6 lignes de métro desservent le 15<sup>e</sup> arrondissement, les lignes 4, 6, 8, 10, 12 et 13, et leurs 22 stations. La ligne 4, empruntée quotidiennement par plus de 735 000 voyageurs, est en cours de rénovation et d'automatisation. La ligne 6, dont 45 % du parcours est aérien, est en cours de modernisation et fait l'objet d'une étude de mise en accessibilité.

Le RER C traverse l'arrondissement en longeant la Seine. La ligne T3a du tramway, mise en service en 2006 de Pont du Garigliano à Porte d'Ivry et en 2012 de la porte d'Ivry à la porte de Vincennes, renforce considérablement l'offre de transport en commun. La ligne 2 du tramway, prolongée en 2009 au Sud, d'Issy-Val de Seine à Porte de Versailles (dans le 15<sup>e</sup>) et en 2012 au nord, de La Défense à Pont de Bezons, complète l'offre en transport collectif.

24 lignes de bus assurent la desserte du 15<sup>e</sup> arrondissement, et notamment la ligne 62, ligne majeure de rocade empruntant la rue de la Convention. L'est du 15<sup>e</sup> est parcouru par la ligne 95, une grande liaison nord-sud. En 2019, la restructuration du réseau de bus a permis le prolongement des lignes 30 (depuis Trocadéro jusqu'à l'hôpital européen Georges Pompidou) et 70 (vers le bois de Boulogne, le week-end). La gare Montparnasse est desservie par 9 lignes de Noctilien, en plus des lignes de métro 4, 6, 12 et 13.

90 % des habitants vivent à moins de 5 minutes à pied d'un arrêt de bus<sup>2</sup> et 79,4 % des

habitants vivent à moins de 500 m d'une station de métro, de tramway ou de RER<sup>3</sup>.

Afin d'améliorer la sécurité aux abords des écoles, la ville de Paris et la mairie du 15<sup>e</sup> ont aménagé des rues apaisées, fermées partiellement ou totalement à la circulation automobile, appelées « rues aux écoles ». À la rentrée 2020, de nouvelles rues aux écoles ont vu le jour : rue Gutenberg, rue François Coppée et rue Gerbert. Enfin, depuis janvier 2016, la rue Léon Séché a été aménagée en « rue végétale ».

<sup>2</sup> – Source RATP

<sup>3</sup> – Chiffre Apur

### ESPACE PUBLIC

Le 15<sup>e</sup> compte environ 160 km de rues et 242 km de trottoirs, parmi lesquels près de 17 % font moins de 1,4 m de large et 14 % ont une largeur comprise entre 1,4 m et 2 m.

#### Des places et lieux singuliers repères pour la vie locale

Place, rue piétonne, impasse, promenade, etc. sont autant de lieux singuliers supports d'usages à la vie locale, participant pleinement à l'attractivité et à l'identité du 15<sup>e</sup> arrondissement. C'est le cas de la place du 18-Juin-1940, place majeure de l'arrondissement, délimitée au nord par le débouché de la rue de Rennes et au sud par la chaussée du boulevard du Montparnasse, située aux abords de la tour Montparnasse.

Le boulevard Pasteur, bordé de doubles rangées d'arbres, forme une allée piétonne propice à la promenade.

La rue du Commerce, constitue une des principales rues commerçantes du 15<sup>e</sup> arrondissement. Le pont de Bir-Hakeim, franchissant la Seine entre les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements, inscrit au titre des monuments historiques depuis 1986 offre une vue remarquable sur la tour Eiffel et permet d'accéder à l'île aux Cygnes.

Le parc André-Citroën, créé en 1986 sur le site de l'ancienne usine Citroën, dans le quartier de Javel constitue un grand espace vert de qualité ouvert sur la Seine. Le parc Suzanne Lenglen, coupé des quartiers par le boulevard périphérique, mériterait d'être mieux connecté.

Enfin, avec la mise en place du nouveau pro-

gramme de renouvellement urbain (NPNRU), la transformation des portes de Versailles et de Brancion en places établira de nouveaux liens entre Paris et les communes riveraines.

#### Principales transformations de l'espace public entre 2006 et 2020

Entre 2006 et 2020, quelques requalifications de grande ampleur ont été réalisées, à l'instar de la rénovation de la place Cambronne et de ses abords, achevés en 2018

L'arrivée du tramway T3a en 2006 sur les boulevards des Maréchaux a changé le paysage du sud de l'arrondissement.

La petite ceinture a également été aménagée en une promenade linéaire sur un peu plus d'1,3 km en 2013.

Inauguré en 2017, le nouvel écoquartier Boucicaut, nouveau lieu de vie entièrement piéton, constitue un nouveau quartier résidentiel alliant qualité environnementale et mixité sociale. La construction de l'Hexagone Balard, débuté en 2012 et inauguré en 2015, aura permis de regrouper sur un site unique les quelque 9 300 agents du ministère des Armées. Pôle scientifique, médical et étudiant majeur, le 15<sup>e</sup> poursuit sa dynamique autour de grands projets urbains, et en particulier la rénovation du parc des Expositions et le projet de la tour Triangle, la construction des Ateliers de Vaugirard et le projet de réaménagement du site Maine-Montparnasse.

La requalification du port de Javel et l'amélioration de ses accès devraient se poursuivre.



# Mobilité et espaces publics



**79,4%** des habitants vivent à moins de 500 m d'une station de métro, de tramway ou RER

**Diminution de -17,9%** du taux de motorisation des ménages entre 2006 et 2017

**+ 4 840 places de stationnement vélos** entre 2009 et 2020

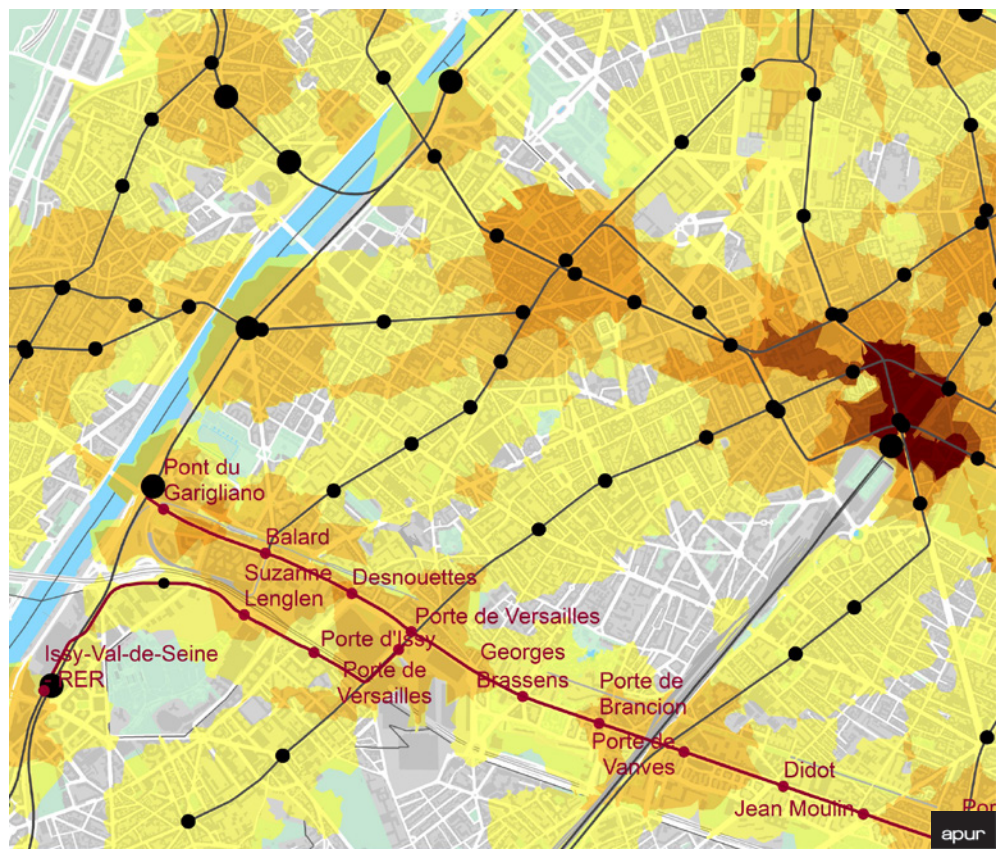
## Une offre de mobilités dense

- 6 lignes de métro (4, 6, 8, 10, 12 et 13) comprenant 22 stations, la ligne C du RER et les lignes de tramway T2 et T3a qui traversent le territoire
- Mise en service du T3a en 2006 du Pont du Garigliano à Porte d'Ivry, et en 2012 de Porte d'Ivry à Porte de Vincennes
- Prolongement du T2 en 2009 d'Issy-Val de Seine à Porte de Versailles, et en 2012 de La Défense à Pont de Bezons

## Des requalifications de grande ampleur

en particulier :

- L'arrivée des tramways T2 et T3a
- Le réaménagement de la Petite Ceinture en promenade en 2013
- La construction de l'Hexagone Balard en 2015
- L'inauguration de l'écoquartier Boucicaut en 2017
- La requalification de la place Cambronne en 2018
- De nouvelles rues aux écoles
- À venir : la rénovation du Parc des Expositions et le projet de la tour Triangle, le réaménagement du site Maine-Montparnasse



### LA DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN FERRÉS

**Desserte en transports en commun ferrés**

- Ligne et station de transport réalisées avant 2006
- Ligne et station de transport réalisées en 2006 et après

**Desserte piétonne à 500m des transports en commun**

- une ligne
- deux lignes
- trois lignes
- quatre lignes
- cinq lignes et plus

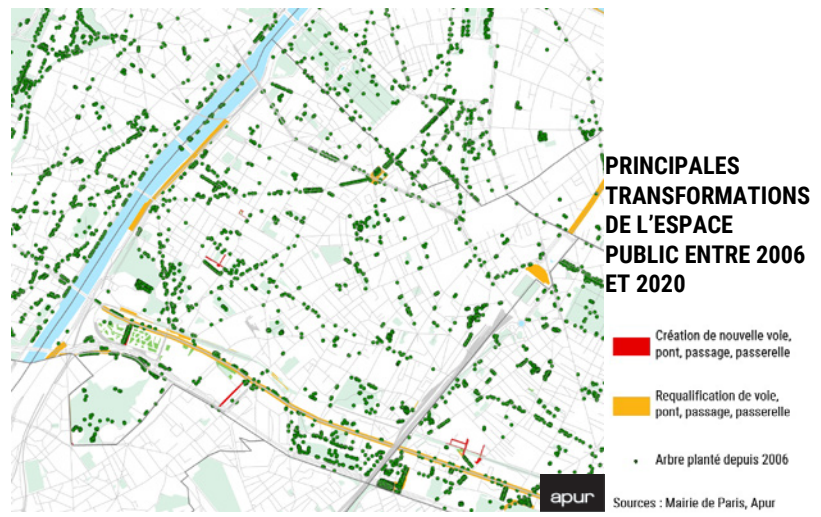
Sources : BDTopo IGN 2019, Ile de France Mobilités 2020, Apur



La promenade de la petite Ceinture



Le T3 porte de Versailles



### PRINCIPALES TRANSFORMATIONS DE L'ESPACE PUBLIC ENTRE 2006 ET 2020

- Création de nouvelle voie, pont, passage, passerelle
- Requalification de voie, pont, passage, passerelle
- Arbre planté depuis 2006

Sources : Mairie de Paris, Apur



## Centralités et vie locale

Le 15<sup>e</sup> est l'arrondissement le plus étendu de Paris et aussi le plus peuplé. Avant tout résidentiel, il se caractérise néanmoins par la présence, dans sa périphérie, à la fois de grands équipements structurants (Parc des Expositions et Palais des Sports, Porte de Versailles), et un important pôle d'activités et de bureaux entre les parcs André Citroën et Suzanne Lenglen (France Télévision, Ministère de la Défense, Préfectures de Paris et d'Île-de-France, Héliport, bureaux récemment construits dans le secteur de l'Aquaboulevard et à proximité du Ministère des Armées). À l'extrémité nord-est, à la limite des 6<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, le secteur Montparnasse avec sa gare, sa tour et son centre commercial, constitue un autre pôle économique d'ampleur.

À l'ouest de l'arrondissement, à proximité de la Seine, dans le prolongement du Pont de Grenelle, avec 45 000 m<sup>2</sup> de surface commerciale, le centre Beaugrenelle, rénové et agrandi en 2013, attire désormais une clientèle venant de tout Paris et au-delà. Il fait partie du Front de Seine, opération d'urbanisme emblématique de l'arrondissement, composée d'une vingtaine de tours de grandes hauteurs, occupées par des logements ou des bureaux, installées sur une dalle le long de la Seine. Le quartier Beaugrenelle est une zone touristique internationale. Enfin, l'arrondissement accueille également de grands équipements de santé et de recherche médicale de renommée internationale : l'hôpital Necker-Enfants malades et l'institut Pasteur.

Par ailleurs, le 15<sup>e</sup> est l'un des arrondissements parisiens les mieux dotés en parcs et espaces

verts. Le plus vaste, le parc André Citroën (14 ha), a été aménagé, depuis les bords de Seine, dans les années 1980-1990 dans le cadre de la ZAC Citroën Cévennes. Il profite non seulement aux habitants du quartier mais également aux employés des immeubles de bureaux et de l'hôpital européen Georges Pompidou implantés aux abords du parc. La petite ceinture ferrée aménagée en promenade permet de le relier directement au parc Georges Brassens situé à l'est de l'arrondissement. Les squares Saint-Lambert et du Clos Feuquières au centre, le jardin Atlantique au nord-est et l'île aux Cygnes à l'ouest notamment, complètent cette offre. Au nord-ouest, le quartier Grenelle, le Champ de Mars côté 7<sup>e</sup>, profite aux habitants de ce quartier, moins bien doté en espaces verts. En complément, l'arrondissement dispose de lieux de promenades parmi lesquels les bords de Seine qui ont fait l'objet de travaux d'aménagement permettant aux promeneurs de cheminer jusqu'à la tour Eiffel. Depuis quelques années, en période estivale, une guinguette s'installe pendant quelques mois au niveau du port de Javel-bas, et offre des espaces de détente, de restauration, de jeux, de danse, ainsi que des concerts, qui attirent les populations jeunes et les familles, habitant ou non l'arrondissement, ainsi que les salariés des bureaux situés à proximité, transformant ainsi ce site habituellement délaissé en véritable lieu de vie.

Au niveau plus local, des centres de quartier affirment aussi leur rayonnement. Ils sont clairement identifiables. La rue du Commerce en premier lieu conserve sa vocation originelle d'axe commercial, bien que les enseignes

franchisées aient remplacé depuis longtemps la plupart des commerces alimentaires. Le Village suisse, dans le quartier Grenelle, attire les amateurs d'antiquités et d'art, qu'ils habitent ou non l'arrondissement. Les amateurs de vieux livres fréquentent quant à eux le marché du livre ancien installé tous les week-ends sous la halle du parc Georges Brassens. Les nombreux commerces de proximité sont implantés rues Lecourbe, de Vaugirard, de la Convention et Saint-Charles notamment, et, à une échelle plus fine, aux abords des places Balard, Cambronne, Falguière, et sur certains tronçons des rues Brancion et de la Croix-Nivert. Les marchés alimentaires de plein air apportent une véritable animation de quartier : Grenelle, Lefebvre, Saint-Charles, Convention, Cervantès, Lecourbe et enfin George Brassens. Excentré et enserré par de grands espaces ou infrastructures, la desserte en transports en commun du 15<sup>e</sup> souffre quelque peu de cet enclavement. La ligne du RER C est située à l'extrême ouest de l'arrondissement, les 2 lignes de métro nord-sud et les 2 transversales en limite nord n'ont que 2 points d'échange, laissant un peu à l'écart les parties situées au centre et au sud du 15<sup>e</sup>. La desserte en autobus est satisfaisante et la mise en service du tramway T3a, depuis 2006, a non seulement permis la requalification des boulevards des Maréchaux, mais également de pacifier la circulation de ce secteur autrefois très engorgé. Le boulevard périphérique et les quais de Seine au sud du pont du Garigliano créent une coupure rendant l'accès au parc Suzanne Lenglen et l'île Saint-Germain difficile.

Les voies cyclables mériteraient, quant à elles, de nouveaux aménagements. Une demi-douzaine d'écoles, essentiellement maternelles, proposent des aires piétonnes ou en zone apaisée.



# Centralités et vie locale

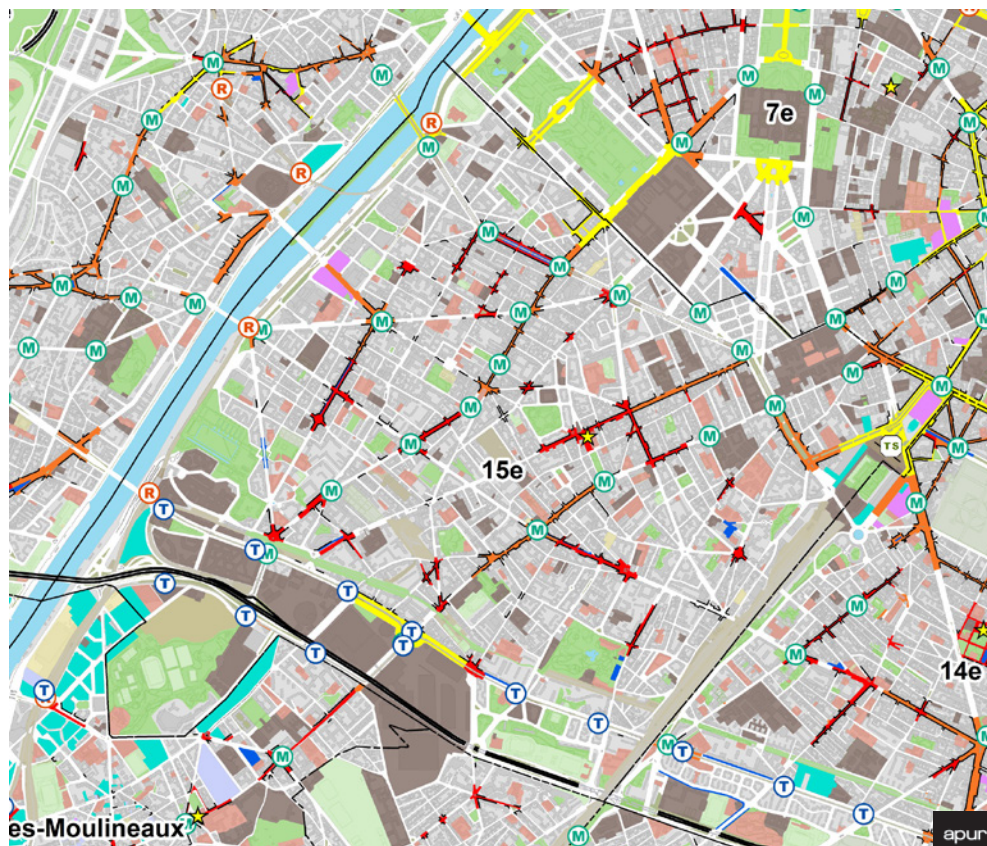


## Une vie urbaine faite de plusieurs lieux d'échelles différentes

- Un grand équipement de rayonnement international – le parc des expositions - et des institutions régaliennes autour du boulevard des maréchaux, une gare majeure et un pôle de bureaux à Montparnasse ;
- Des lieux culturels et de loisirs : le parc Georges Brassens et son marché aux livres, le village suisse, la place du 18 Juin;
- Les hauts lieux de la vie sociale et locale : rue du Commerce, rue saint Charles, boulevards Pasteur et du Montparnasse , rues Lecourbe/Vaugirard /Convention, places Balard, Cambronne, Falguière, les marchés...

## De nombreux commerces de proximité complétés par deux grands pôles marchands

- 2 pôles marchands: Maine-Montparnasse et Beaugrenelle
- 4 galeries commerciales, dont le Village Suisse
- 6 marchés de plein air : Cervantès, Convention, Grenelle, Lecourbe, Lefebvre, Saint-Charles



### CENTRALITÉS ET VIE LOCALE

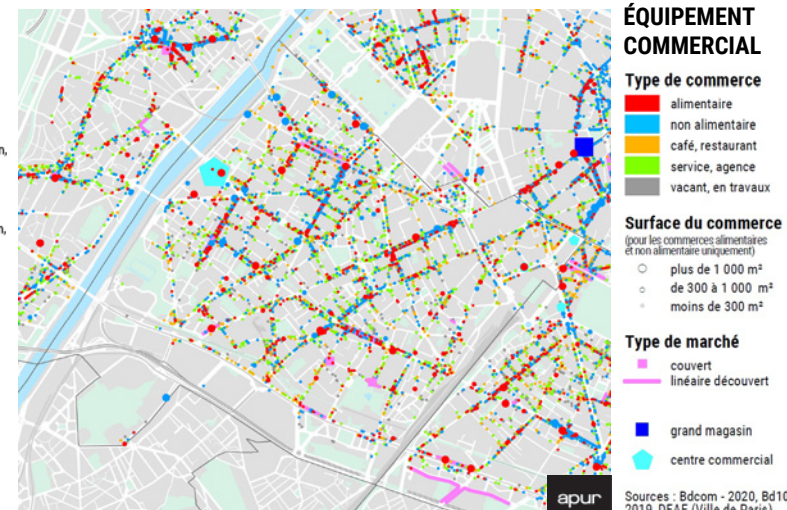
- Centrality**
- Globale
  - Mixte
  - Locale
- Equipement**
- Equipement de rayonnement local
  - ★ Mairie / Hôtel de Ville
  - Equipement d'échelle métropolitaine
  - Gare de voyageurs
- Transport en commun**
- ≡ Transilien
  - RER
  - Métro
  - Tramway
  - ⊗ Navette / Téléphérique
- Emprise d'activité économique**
- Centre commercial, grand magasin, artisanat
  - Station service
- Emprise d'activité économique**
- Centre commercial, grand magasin, artisanat
  - Station service
  - Secteur tertiaire
  - Activité industrielle
- Emprise végétalisée / Infrastructure**
- Sport et loisirs de plein-air
  - Espace vert
  - Service urbain
  - Cimetière
  - Caserne / Fort
  - Infrastructure ferroviaire
- Voie autoroutière**
- Au niveau du sol, pont, viaduc
  - Souterraine



Marché aux livres, Parc Georges Brassens



La gare Montparnasse



### ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

#### Type de commerce

- alimentaire
- non alimentaire
- café, restaurant
- service, agence
- vacant, en travaux

#### Surface du commerce (pour les commerces alimentaires et non alimentaires uniquement)

- plus de 1 000 m<sup>2</sup>
- de 300 à 1 000 m<sup>2</sup>
- moins de 300 m<sup>2</sup>

#### Type de marché

- couvert
- linéaire découvert
- grand magasin
- centre commercial

Sources : Bdc.com - 2020, Bd1000 2019, DFAE (Ville de Paris)





## Approche environnementale

## Nature

Avec 21 % de sa surface couverte de végétation (environ 179 ha), le 15<sup>e</sup> arrondissement à une couverture végétale égale à la moyenne parisienne, hors bois.

Paris est couvert de végétation sur 21 % de son territoire, hors bois de Vincennes et de Boulogne. En intégrant les deux bois, la part de surface végétalisée atteint 31 %.

La présence de la nature joue un rôle essentiel dans la ville pour le bien-être et la qualité de la vie des individus mais elle constitue avant tout le support de vie de plus de 2 800 espèces sauvages. Le territoire parisien étant contraint, les espaces de nature doivent développer des qualités particulières pour renforcer leur potentiel d'accueil de la biodiversité. Paris a ainsi identifié 91 habitats à caractère naturel permettant aux espèces de trouver refuge, de s'alimenter et de se reproduire. Plus les espaces sont vastes et hétérogènes, plus leur qualité écologique est importante et plus ils offrent de nourriture et d'abris à une diversité d'espèces. Paris a ainsi identifié parmi ses parcs et jardins des Réservoirs urbains de biodiversité dans lesquels les espèces trouvent, dans la variété d'habitats présents, les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur cycle de vie. La Ville a également cartographié un ensemble de Corridors urbains de biodiversité reliant les réservoirs facilitant ainsi la circulation de la faune et de la flore d'un espace à un autre. Les corridors présentent des fonctionnalités écologiques plus ou moins importantes ; un corridor est jugé de haute fonctionnalité écologique lorsque toutes les strates de végétation

(arbres, arbustes et herbacées) sont présentes, diversifiées et continues.

Tous les espaces à caractère naturel, même de petite taille, constituent des espaces relais et contribuent au maillage écologique du territoire parisien.

L'ensemble des Réservoirs urbains de biodiversité et des Corridors urbains de biodiversité forment le schéma parisien des trames vertes et bleues (Chemins de la nature).

## Des espaces verts aux qualités écologiques variées

Dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, on trouve 59 parcs et jardins ouverts au public totalisant une superficie de 62,5 ha, et 2 cimetières pour une superficie totale de 2,2 ha. Parmi ces parcs et jardins, le parc Suzanne-Lenglen et le parc Georges Brassens, sont les seuls réservoirs urbains de biodiversité à forte fonctionnalité écologique de l'arrondissement. Ils sont accompagnés de 8 réservoirs urbains de biodiversité à fonctionnalité écologique modérée que sont le parc André-Citroën, les squares Carlo-Sarrabezolles, du Docteur Calmette, Clos-Feuquières et Saint-Lambert, de l'île aux Cygnes, du cimetière de Vaugirard et du jardin Atlantique, partagé avec le 14<sup>e</sup> arrondissement. Les autres parcs et jardins de l'arrondissement sont de dimensions trop réduites pour remplir la fonction de réservoir écologique (inférieures à 1 hectare) mais constituent néanmoins des espaces relais dont la qualité des milieux présents peut remplir la fonction de refuge pour la faune et la flore. Les milieux humides de l'arrondissement (hors lit de la Seine), sont au nombre de 4, deux localisés dans le parc Suzanne-

Lenglen, un dans le square du Clos-Feuquières et un dans le square Carlo-Sarrabezolles.

## Des voies plantées, support de corridor écologique et de parcours de fraîcheur

À ces espaces verts ouverts au public s'ajoutent environ 9 100 arbres plantés sur les voies structurantes (Convention, Zola, Balard) et des compositions plus locales comme l'avenue Félix-Faure. Certains de ces espaces publics végétalisés assurent une fonction de corridor urbain de biodiversité et permettent les déplacements de la faune et de la flore entre les réservoirs de biodiversité et à travers le tissu urbain dense de Paris. Les corridors urbains de biodiversité à forte fonctionnalité écologique sont identifiés sur le tracé de la Petite Ceinture ferroviaire et le long des berges de Seine, toutes deux reconnues d'intérêt écologique régional. Un corridor à renforcer est identifié sur le boulevard Pasteur et l'avenue de Breteuil. Deux corridors à fonctionnalité écologique moindre sont identifiés sur la rue Balard et l'axe formé par les rues Saint-Amand, Paul Barruel, Cambronne et l'avenue de Lowendal. La part de cette végétation dont la hauteur dépasse 3 m, offre un ombrage qui participe à la réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain. Cet ombrage est calculé sous la forme d'un « indice de canopée » qui évalue la part de surface couverte par la surface de feuillage de ces arbres. L'indice de canopée des rues de l'arrondissement est de 16 %. Il est inférieur à l'indice de canopée des rues parisiennes estimé à 18,2 %. Les principaux parcours bénéfici-

ant de l'ombrage frais de la canopée sont la rue Balard, la rue de la Convention et la rue de Vouillé, la rue Émile Zola, la rue Paul Barruel et la rue Mademoiselle.

## Une végétation privée essentielle pour l'arrondissement

La végétation se développe également au cœur des parcelles, dans les cours et sur les bâtiments publics et privés. Ce sont environ 15,6 ha de végétation identifiés dans les équipements (hors parcs, jardins et cimetières) et 53,7 ha dans les espaces verts privés. Ce sont également plus de 120 murs et 151 toitures végétalisés inventoriés dans l'arrondissement. Ces espaces relais, de grandes dimensions, forment potentiellement des îlots refuges pour la faune et la flore. Ils sont répartis de façon relativement dense et homogène sur l'ensemble de l'arrondissement, laissant supposer la présence de corridors écologiques diffus dans ces tissus urbains.

## Une part importante de production de fruits et légumes

Dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, l'agriculture urbaine est représentée par 6 sites d'agriculture productive, parmi les 50 sites parisiens. Ils sont en toiture (boulevard de Grenelle, place de la porte de Versailles, rue de Cherbourg, rue Louis Armand et avenue de Suffren) et sur un mur, avenue de la porte Brancion. La culture de fruits et légumes est également présente dans 13 jardins partagés, 48 potagers et vergers dans des écoles et 8 autres jardins participatifs et pédagogiques. Ces différents lieux renforcent aussi la cohésion sociale et participent à la présence de la nature en ville.





# Végétation

59 parcs et jardins ouverts au public – 62,5 ha  
2 cimetières - 2,2 ha

9 100 arbres d'alignement

6 sites d'agriculture urbaine

13 jardins partagés

48 potagers et vergers dans les écoles

8 jardins participatifs et pédagogiques



Le parc Georges Brassens

© Apur - Bencal Grimbart

**Avec 179 ha de couverture végétale, le 15<sup>e</sup> arrondissement est dans la moyenne parisienne**

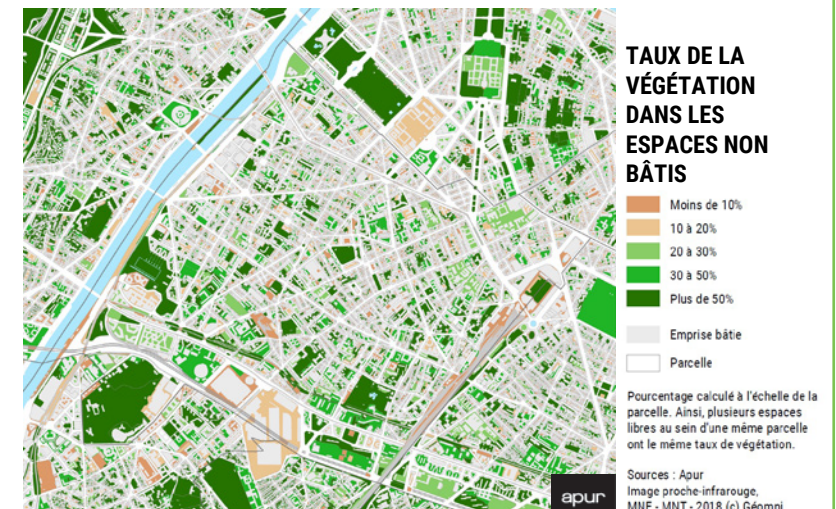
**21% de la surface est végétalisée** dans le 15<sup>e</sup> (21% en moyenne à Paris hors bois)

- De grands espaces verts parmi lesquels les parcs André Citroën (13,8 ha), Suzanne Lenglen (10,6 ha), Georges Brassens (8,7 ha), le jardin Atlantique (3,4 ha)



**Une végétation privée diffuse dans l'arrondissement (hors bois)**

- **15,6 ha** de végétation dans les équipements (hors parcs, jardins et cimetières)
- **53,7 ha** dans les espaces verts privés
- plus de **120 murs végétalisés**
- **151 toitures végétalisées**





## L'eau et les sols de la ville

### Perméabilité des sols

Urbanisés sur le temps long, les sols et sous-sols de Paris sont largement artificialisés (constructions, remblais, réseaux et infrastructures multiples) et imperméabilisés ce qui limite les possibilités d'infiltration et contraint l'hydrologie générale. La voirie représente plus du quart de la surface de Paris et le taux d'encombrement du sous-sol est estimé à plus de 30 % (bâtiments, carrières, réseaux de transport, d'assainissement, d'énergie etc.).

À Paris, les remblais, les carrières, le gypse et l'argile sont les principaux paramètres pris en compte par l'Inspection Générale des Carrières (IGC) pour déterminer les conditions d'infiltration. La présence des réseaux de transport souterrains impose aussi des conditions particulières.

Les surfaces perméables sont estimées à Paris hors bois à près de 1500 ha (plus de 17 % de Paris), dont 131 ha sur l'espace public (5 % des espaces publics, 1,26 % de Paris). Dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, les surfaces perméables représentent environ 160 ha (19 % de l'arrondissement), dont un peu plus de 10 ha sur l'espace public (environ 4 % des espaces publics de l'arrondissement).

S'agissant du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), le 15<sup>e</sup> arrondissement est exposé à un risque de submersion sur toute sa partie occidentale le long de la Seine avec deux secteurs où elle pourrait dépasser 2 m (plaine de Beaugrenelle, quartier Citroën).

### Eaux souterraines

En dehors des deux nappes perchées sur les buttes de Belleville et Montmartre et de la nappe alluviale, quatre couches d'eau sont présentes dans les formations géologiques de Paris (Bartonien, Lutécien, Yprésien supérieur et inférieur). Au-delà, la nappe profonde de l'Albien (600 m) forme une réserve d'eau de grande qualité préservée par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Elle alimente trois fontaines dans Paris (13<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> arrondissements). Des installations géothermiques, profondes ou de surface, sont aussi liées aux nappes.

Depuis près de deux siècles, le niveau des nappes sous Paris a fortement évolué. Avec l'industrialisation, le fleuve ne drainait plus les nappes pompées, la désindustrialisation a vu leur niveau remonter avant que les grands travaux ne les fassent à nouveau baisser dans le centre de Paris (RER, métro, parkings, etc.). Ces variations et les mouvements d'eau générés induisent des effets importants (inondation d'ouvrages souterrains, mouvement de sol, dégradation des fondations, rejets de pompes permanents, etc.). 330 piézomètres permettent à l'IGC de surveiller le niveau des nappes à Paris et les risques de dissolution de gypse antéludien, surtout dans le nord de Paris.

Actuellement, le niveau de la nappe phréatique est stabilisé à un niveau bas (10 à 15 mètres en moyenne, 35 m de profondeur localement).

### Les réseaux d'eau et d'assainissement à Paris

L'approvisionnement d'eau potable à Paris est équilibré entre eaux souterraines, issues d'émergences naturelles (sources et puits) situées dans un rayon de 150 km, et eaux de surface prélevées dans la Seine et la Marne. Ces eaux sont acheminées aux centres de traitement par 470 km d'aqueducs. En 2019, 504 700 m<sup>3</sup>/j en moyenne sont produits par sept usines de traitement, stockés dans cinq réservoirs principaux, et/ou distribués par 1 993 km de canalisations. Après une forte augmentation de la consommation des ménages entre 1970 et 2000, les volumes consommés à Paris entre 1999 et 2013 ont diminué de 17 % alors que la population augmentait de 7 %. En 2019, Eau de Paris alimente 3 millions d'usagers.

Conçu au XIX<sup>e</sup> siècle, l'essentiel du réseau d'eau non potable est antérieur à 1930. Alimenté par des eaux de surface (Ourcq, Seine et Marne), il compte près de 1 700 km de canalisation. Trois usines puisent l'eau dans le canal de l'Ourcq (la Villette) et la Seine (Austerlitz, Auteuil) et la distribuent dans sept réservoirs qui la renvoient gravitairement dans des sous-réseaux. En 2019, plus de 214 000 m<sup>3</sup>/j sont produits en moyenne.

Cette eau brute alimente les réservoirs de chasse en égouts, les bouches de lavage, d'arrosage et de remplissage pour le nettoyage de la voirie et l'arrosage des plantations, ainsi que la trame d'eau des parcs, jardins et bois

(mares, étangs, lacs, rivières, voire fontaines).

En 2012, le Conseil de Paris a décidé le maintien et l'optimisation du réseau et a approuvé, en 2015, un schéma directeur des usages et du réseau. En 2020, 69 parcs ou jardins et 44 jardinières l'utilisent et 13 jardins sont en projet de conversion. Plus ponctuellement, cette eau alimente des parcelles privées pour l'arrosage et le lavage des espaces extérieurs, des activités, voire de la production d'énergie.

Le réseau d'assainissement de Paris représente 2 500 km. Le raccordement y est obligatoire (hors rares dérogations dans les bois).

Le réseau est à dominante unitaire, et seuls quelques grands secteurs d'aménagement (Seine Rive Gauche, Bercy Charenton, André Citroën) sont en réseau séparatif. Hérité du XIX<sup>e</sup> siècle, le réseau d'égouts parisien a la particularité d'être visitable ce qui facilite son entretien et permet le passage de réseaux (eaux potable et non potable, froid, fibre, etc.).

Afin de poursuivre la réduction des risques de débordement, des déversements en Seine et des volumes d'eau acheminés en station d'épuration, la Ville de Paris a élaboré un zonage pluvial, le plan ParisPluie, adopté en mars 2018. Il vise à agir sur le cycle de l'eau par une gestion locale des pluies courantes. Ce plan précise les objectifs d'abattement volumique à atteindre selon les zones géographiques (4, 8, 12 ou 16 mm). En limitant la pollution du milieu naturel, ce plan contribue aussi à la végétalisation et à la désimpermeabilisation de la ville.



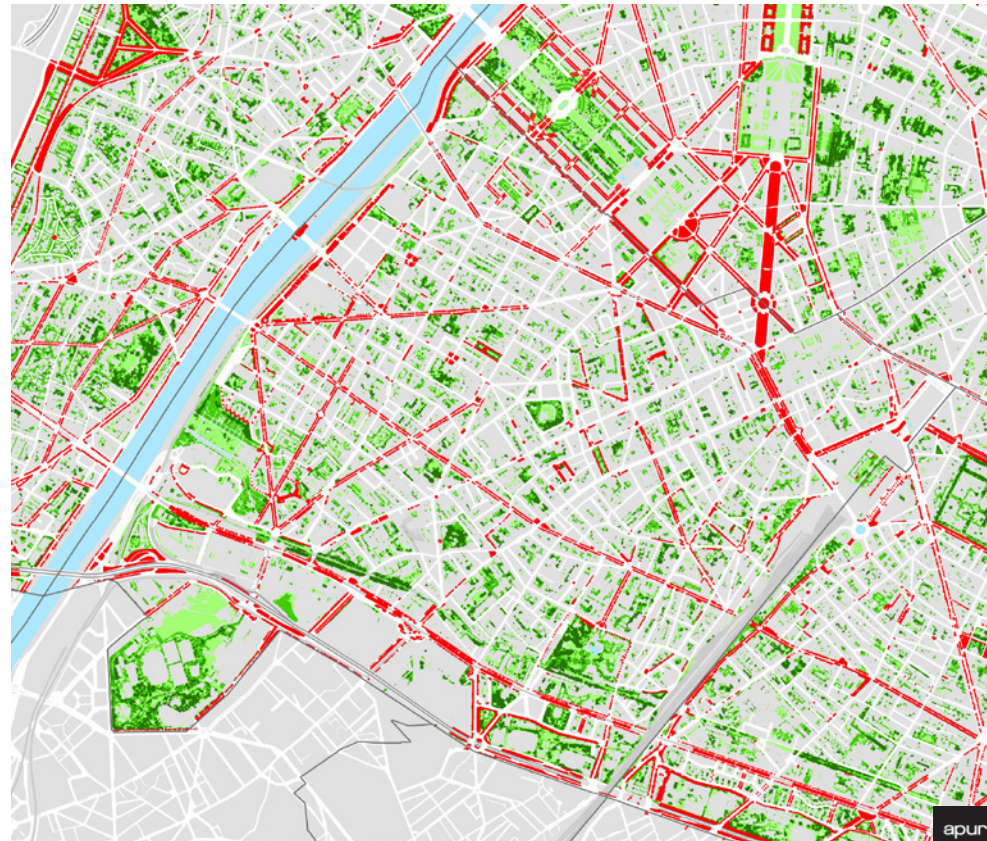
# L'eau et les sols de la ville

## Les sols de l'arrondissement sont imperméables à 81% (83% en moyenne à Paris)

160,6 ha de surfaces perméables estimées dans le 15<sup>e</sup> arrondissement :

- 4 % des espaces publics ( soit 10,5 ha) sous la forme de plates-bandes, pieds d'arbres, etc.
- 25 % des espaces privés (soit 150,1 ha) sous la forme de jardins en cœur d'îlot, cours plantées

Présence importante d'anciennes carrières souterraines ou à ciel ouvert remblayées



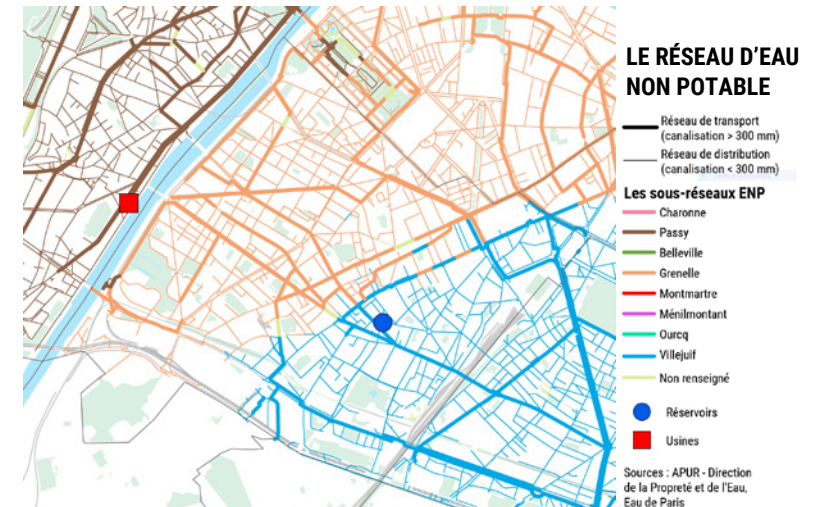
Colonnes d'eau, parc André Citroën

CC by : SeikendR - SA - 3.0



## Présence d'un réseau d'eau non potable

destiné aujourd'hui essentiellement aux services municipaux (assainissement, propreté, parcs et jardins).





## Ilots de chaleur et nuisances

### Ilots de chaleur urbains

Les climats des villes sont plus chauds que ceux des zones naturelles avoisinantes. Des différences de température pouvant atteindre 8 à 10° peuvent ainsi être observées aux périodes les plus critiques. Cette réalité climatique, décrite aujourd'hui sous l'intitulé d'îlot de chaleur urbain (ICU) est consécutive à plusieurs facteurs : la minéralisation des sols qui emmagasinent le rayonnement solaire en journée et le restitue la nuit sous forme de chaleur, la forme des bâtiments qui empêche les sols de rafraîchir la nuit, les consommations d'énergie propres aux activités humaines sources d'émissions de chaleur.

Lorsque ces éléments se cumulent en certains lieux de la ville, l'ICU est alors particulièrement marqué. À l'inverse la présence de végétation permet le rafraîchissement de l'air ambiant grâce au phénomène d'évapotranspiration ; la vaporisation de l'eau par les végétaux rafraîchit l'air ambiant et permet de lutter contre l'ICU, à condition que les sols soient suffisamment humides et que l'écosystème dans lequel se trouve le végétal soit suffisamment fonctionnel, ce qui nécessite une bonne qualité biologique des sols. La présence d'eau dans la ville est également apte à tempérer l'ICU, notamment en journée. La topographie de la ville joue également un grand rôle dans la manifestation de l'ICU, les zones en pentes ou proches du lit d'un fleuve ou d'une rivière sont généralement aérées par des brises thermiques nocturnes, certes faibles, mais capables de modérer ponctuellement l'ICU.

Les canicules, de plus en plus fréquentes, combinée à l'effet d'ICU constituent une question de santé publique prioritaire pour Paris. Les

canicules provoquent des décès prématurés. Ainsi, la canicule de 2003 a provoqué 1070 décès directement attribuables à Paris, soit une surmortalité de 141 % lors de la première quinzaine du mois d'août par rapport à la moyenne de la même période entre 2000 et 2002. La contribution de l'ICU à cette catastrophe a été établie a posteriori par les autorités de Santé Publique France. Selon les dernières projections climatiques, l'été de 2003 pourrait correspondre à un été « normal » autour de 2040.

Dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, l'ICU est présent sur les voies minérales et ensoleillées. Les situations les plus problématiques concernent les voies larges orientées est-ouest comme l'avenue Émile Zola, la rue Lecourbe ou la rue de Vaugirard. Sur ces axes, les arbres peinent à protéger les trottoirs nord qui sont très exposés en journée. Les places minérales, comme la place Charles-Michels ou la place d'Alleray, ainsi que certains espaces ouverts, comme le débouché du pont de Grenelle, sont également touchés par l'ICU. Certaines rues, bien que peu ensoleillées, comme la rue Maublanc ou la rue du Théâtre, révèlent une situation climatique marquée par le réseau de chauffage urbain présent sous les trottoirs et qui fonctionne en été pour l'approvisionnement en eau chaude des bâtiments. Les parcs, jardins et squares de l'arrondissement permettent un rafraîchissement de l'air ambiant pendant la nuit à l'image du parc André Citroën ou du parc Georges Brassens, un rôle que joue aussi le site de la petite ceinture, et au-delà le secteur de la ceinture verte. Les nombreux grands ensembles que compte l'arrondissement sont souvent accompagnés d'espaces libres végétalisés également

capables de rafraîchir l'air ambiant. À l'ouest de l'arrondissement, la Seine joue le rôle de couloir de vent et permet de rafraîchir les quais de la rive gauche. À l'inverse, le reste de l'arrondissement est plutôt caractérisé par un air stagnant, peu propice à la dispersion des polluants et de la chaleur nocturne en période de canicule, caractéristique de la plaine de Grenelle.

### Nuisances

La pollution de l'air et les nuisances sonores représentent des enjeux de santé publique très importants en ville, et sont considérées aujourd'hui comme les deux premiers risques environnementaux à Paris.

Le bruit est cause de stress, de problèmes d'audition, de perte de sommeil, de problèmes de concentration. Pour un individu donné, c'est l'accumulation d'exposition à des périodes bruyantes qui est suivie pour mesurer l'impact sanitaire des nuisances sonores. Les sources de bruits les plus suivies sont : le trafic routier, le trafic ferroviaire et le trafic aérien.

La pollution de l'air accroît le risque de maladies respiratoires et de maladies cardiovasculaires avec des effets plus graves sur la santé observés chez les personnes déjà malades. En outre, les populations plus vulnérables comme les enfants, les personnes âgées et les ménages à faible revenu, ayant un accès limité aux soins de santé, sont plus sensibles aux effets préjudiciables de l'exposition à la pollution de l'air. Aujourd'hui de nombreux polluants sont suivis pour caractériser l'exposition à cette pollution. À Paris, la quantité de particules fines dans l'air (comme les PM10) fait partie des indicateurs les plus problé-

matiques. Les valeurs limites journalières sont toujours régulièrement dépassées. Les sources de la pollution de l'air sont en effet principalement locales, comme le trafic routier, le chauffage des bâtiments, ou encore les systèmes de ventilation du métro, mais elles peuvent être aussi extra-muros et se manifester en période anticyclonique avec de faibles vents de nord-est, rapatriant à Paris des pollutions ayant pu voyager à grande échelle (Europe du nord par exemple). La qualité de l'air demeure aujourd'hui un enjeu sanitaire majeur malgré l'amélioration sensible observée au cours des dernières années liée pour partie à la réduction de la part des déplacements motorisés ainsi qu'aux mesures pour limiter la circulation des véhicules les plus polluants (mise en place et renforcement progressif de la Zone à Faibles Émissions, aujourd'hui élargie au périmètre intra A86).

Le boulevard périphérique, présent dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, constitue la source la plus importante de nuisances et pollutions à Paris. Elles sont notamment marquées au niveau des portes. Dans le reste de l'arrondissement les axes routiers fréquentés constituent également des contributeurs importants aux pollutions et nuisances comme les quais hauts de la Seine, la rue de la Convention, la rue Émile Zola, la rue de Vaugirard, la rue Lecourbe. En revanche, les voies secondaires de l'arrondissement sont peu exposées aux pollutions et nuisances, les niveaux relevés sont inférieurs à ceux du nord de Paris en 2019. Le 15<sup>e</sup> arrondissement est le seul arrondissement exposé aux bruits aériens dus à la présence de l'héliport de Paris situé au sud-ouest de l'arrondissement.



# Ilots de chaleur et nuisances



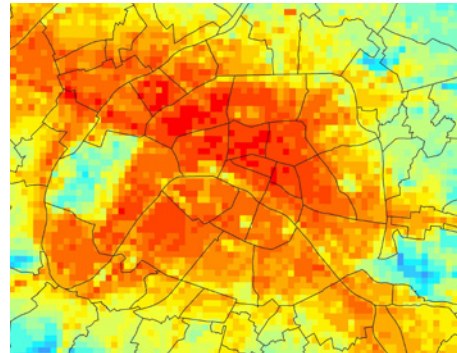
## Une exposition inégale aux risques

Une exposition aux effets d'îlot de chaleur urbain, à la pollution et au bruit sur les grandes places et les principales voies et sur la ceinture parisienne et aux abords du faisceau ferroviaire

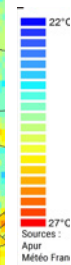
## Une présence de plantations inférieure à la moyenne parisienne

La surface ombragée par les arbres des rues du 15<sup>e</sup> est de **16%**.

(moyenne parisienne hors bois : 18,2%)



TEMPÉRATURE DE L'AIR A 6H DU MATIN EN ÉTÉ



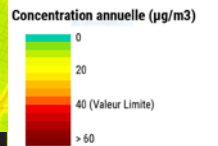
Sources : Apur, Météo Fran

## Les principales sources de bruit et de pollution de l'air sont les axes routiers les plus fréquentés

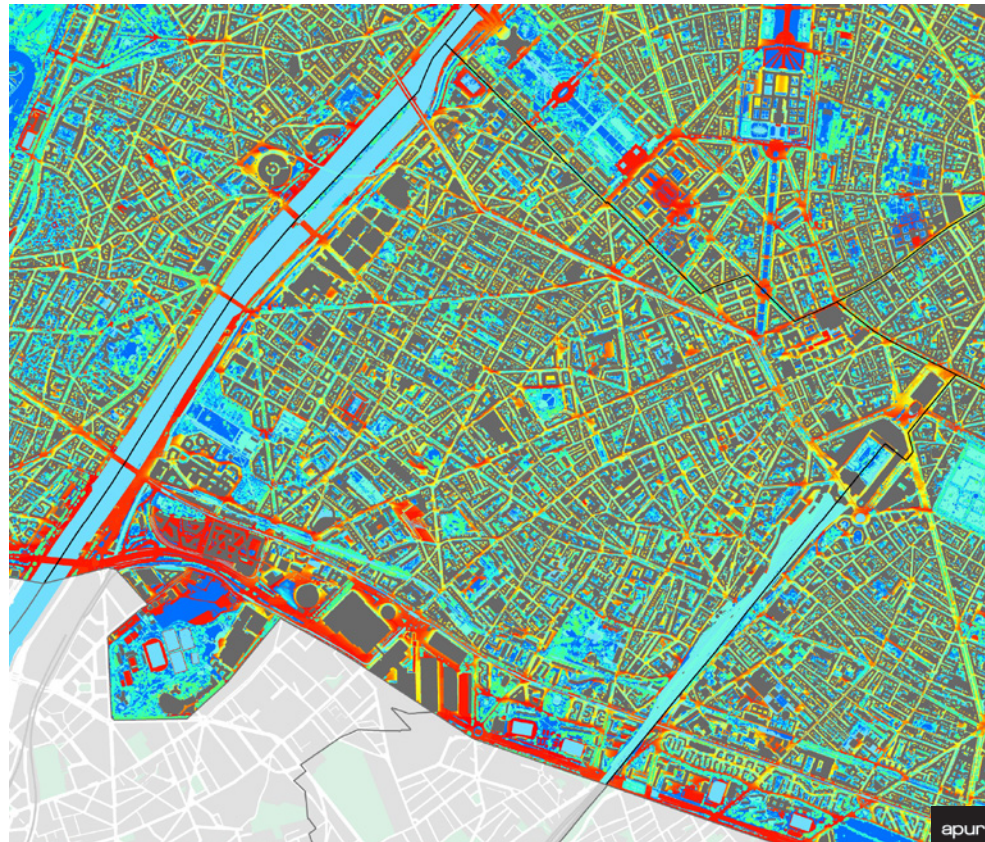
Le boulevard périphérique, constitue la source la plus importante de nuisances et pollutions à Paris



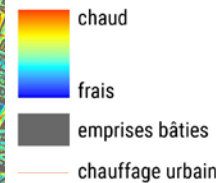
POLLUTION DE L'AIR PM10



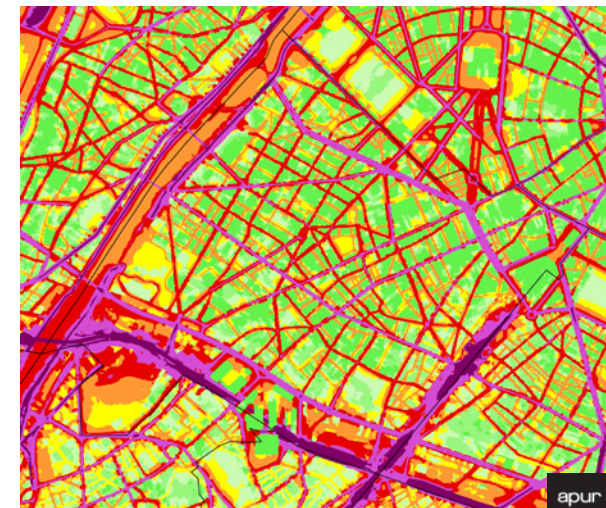
Sources : Airparif



CONFORT CLIMATIQUE



Sources : APUR



CARTE DU BRUIT



Source : Bruitparif



### RÉSEAUX 100 ans d'histoire

L'ensemble des bâtiments parisiens sont raccordés au réseau électrique alors que les réseaux de gaz, et surtout de chaleur et de froid, ne desservent pas l'ensemble du territoire parisien. L'implantation de ces grands réseaux s'est faite par vagues successives avec d'abord le développement du réseau de gaz de ville et du réseau électrique à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À Paris, 7 % des logements ont l'électricité en 1901 pour atteindre près de 94 % en 1939. Le réseau électrique alimente l'ensemble des bâtiments parisiens avec 13,5 TWh d'énergie fournie en 2017 (soit 45 % de la consommation des bâtiments). Avec un peu plus de 2000 km, le réseau de distribution de gaz délivre 10 TWh en 2017 (soit 33 % de la consommation des bâtiments).

La création du réseau de chaleur parisien en 1927 amorce un levier d'économie circulaire dès 1940 avec la valorisation de la chaleur issue de l'incinération des déchets. Il permet d'acheminer la chaleur sous forme de vapeur ou d'eau chaude vers les bâtiments raccordés où elle est utilisée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. En 2019, le réseau est présent dans tous les arrondissements et compte 506 km de canalisations (dont 467 sur le territoire parisien). Plus de 90 % du réseau de distribution fonctionne à la vapeur (235 °C), qui permet le transport de chaleur sur de longues distances. Depuis une vingtaine d'années, la vapeur est délaissée au profit de boucles d'eau chaude (110 °C) pour

les extensions. En 2019, le réseau compte, avec 30 km, 27 boucles d'eau chaude dont 21 à Paris. Il s'agit du réseau d'énergie dont le mix énergétique est le plus vertueux avec 51,3 % de chaleur d'origine renouvelable ou de récupération. Avec 4,7 TWh de chaleur livrée en 2019, il alimente près de 11,8 millions de m<sup>2</sup> de surfaces de logements et 13,2 millions de m<sup>2</sup> de surfaces d'activités à Paris, soit 25 millions de m<sup>2</sup> au total (soit 21 % des surfaces et 15 % de la consommation des bâtiments).

Depuis 1991, Paris dispose aussi d'un réseau de froid pour apporter une réponse vertueuse aux besoins croissants de froid des bâtiments. Il compte 75 km de canalisations qui alimentent plus de 650 clients, soit environ 470 GWh d'énergie frigorifique délivrée. La production est assurée par échange direct avec la Seine lorsque sa température le permet (période hivernale) et par des machines thermiques alimentées à l'électricité 100 % renouvelable. La chaleur fatale générée est majoritairement rejetée en Seine ce qui limite l'impact sur l'îlot de chaleur urbain. Moins maillé que les autres réseaux d'énergie, il se décompose en quatre secteurs indépendants, le secteur du Quartier Central des Affaires alimenté par six sites de production et disposant de trois sites de stockage, le secteur de Bercy avec deux sites de production, le secteur de Paris Nord Est où la production de froid est combinée à la production de chaleur à partir d'un forage géothermique au Dogger, et le secteur Philharmonie avec une centrale de production propre à la salle.

### ÉNERGIE

À Paris, en 2017, la consommation totale d'énergie est de 34,8 TWh. Le résidentiel représente 53 %, le tertiaire 32 %, le transport routier 13 % et l'industrie 2 %.

### L'énergie consommée par les bâtiments parisiens

La consommation d'énergie finale des bâtiments parisiens s'élève à 29,9 TWh en 2017. Cette énergie consommée assure les besoins en chauffage (54 % de la consommation des bâtiments), en eau chaude sanitaire (12 %), en cuisson et autres usages (34 %) du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie. La géographie de l'usage des différentes énergies dépend beaucoup du mode de chauffage retenu. L'électricité, indispensable partout, représente la première énergie consommée (45 %), en particulier dans le tertiaire avec 60 % de la consommation du secteur en lien avec le poids de certains usages (éclairage, équipements informatiques, climatisation). En deuxième position (33 %), le gaz est la première énergie consommée (45 %) dans le secteur résidentiel. On retrouve ensuite le chauffage urbain (15 %), puis le fioul qui reste encore présent sur le territoire (6 %). À Paris, ce sont les logements qui consomment le plus d'énergie (61 %), les activités tertiaires arrivent en second (37 %), puis on retrouve les rares activités industrielles encore présentes (2 %).

### La production d'énergie renouvelable et de récupération (ENR&R)

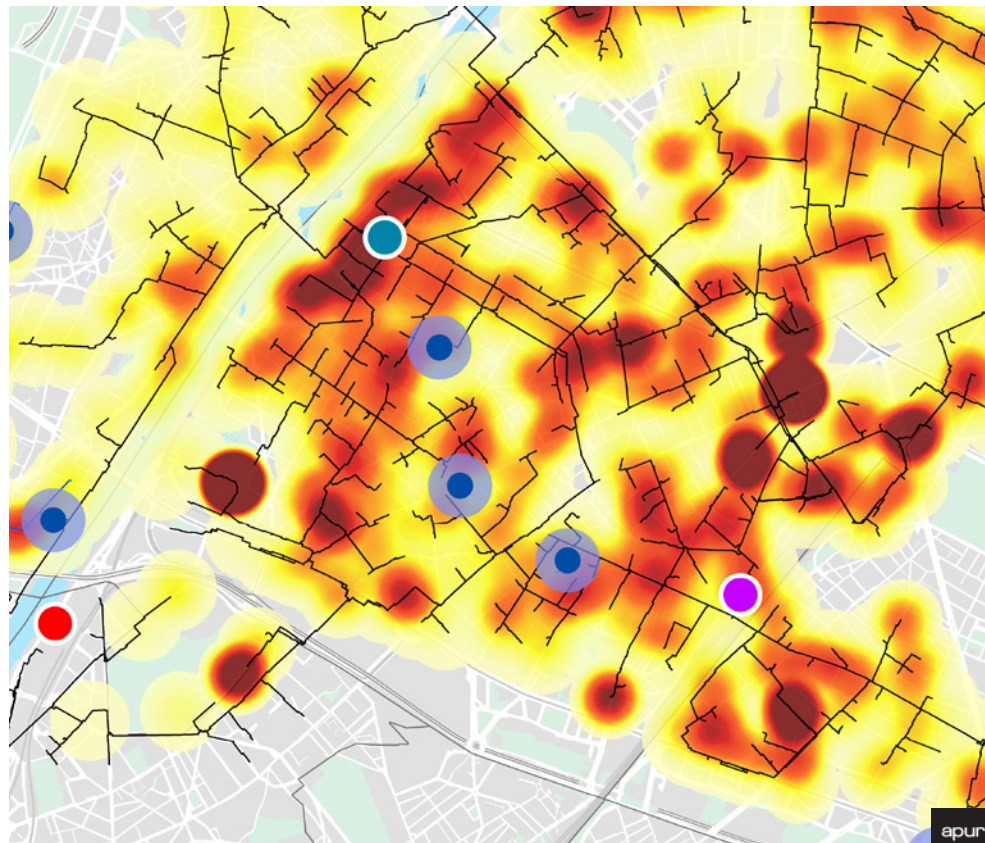
Le territoire parisien se caractérise par une très forte dépendance énergétique avec plus de 95 % de l'énergie consommée produite ailleurs et acheminée par les grands réseaux d'électricité et de gaz et dans une moindre mesure par le réseau de chaleur dont la production est pour plus de 90 % localisée en petite couronne. Premier vecteur d'ENR&R à Paris, le réseau de chaleur présente un mix énergétique avec 51,3 % d'ENR&R, principalement grâce à la valorisation énergétique des déchets. Il valorise aussi des ressources ENR&R locales comme la géothermie dans les ZAC de Paris Nord Est et de Clichy-Batignolles ou encore la récupération de chaleur fatale (sur datacenter, sur les égouts, etc.). D'autres productions ENR&R se développent à partir de l'énergie solaire (photovoltaïque et thermique) avec 126 installations photovoltaïques à Paris ou à partir du potentiel offert par le sous-sol, en particulier la géothermie de surface. Le Plan Climat de la Ville de Paris ambitionne un développement important de ces productions ENR&R locales pour assurer 20 % de la consommation parisienne en 2050.



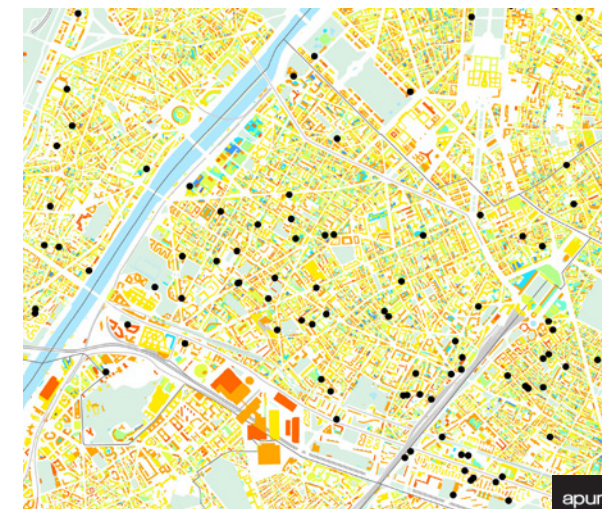
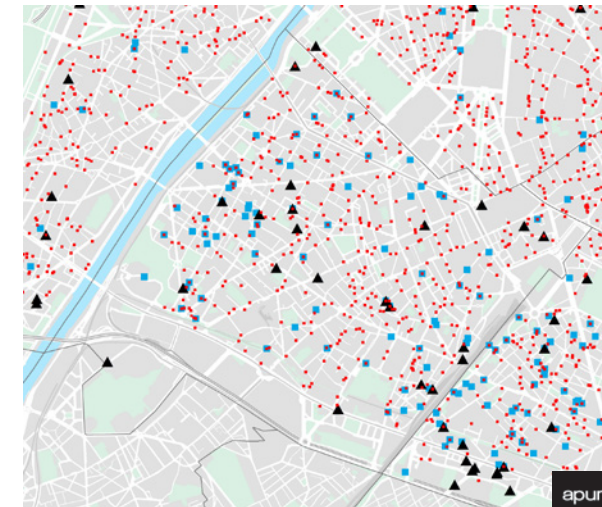
# Réseaux et énergie

## 10 % de la consommation énergétique de Paris (2017)

- Le secteur résidentiel est le premier consommateur d'énergie (58%), devant les bâtiments tertiaires (40%) et l'industrie (2%).
- **3,05 TWh consommés en 2017** hors transport routier (44% électricité, 27% gaz, 22% via le réseau de chaleur parisien, 6% fioul, et moins de 1% bois).
- Un développement important du réseau de chaleur parisien sur l'ensemble de l'arrondissement intégrant trois boucles d'eau chaude et 2 sites de production de chaleur. Présence également du réseau de froid parisien au niveau du quartier Beaugrenelle.



Dans les bâtiments anciens, l'isolation thermique peut être partielle et ne concerner qu'une partie de la façade. Les opérations d'ITE visibles depuis la rue concernent majoritairement les bâtiments des Trente Glorieuses, nombreux dans l'arrondissement.





## Réseaux et énergie

### **Le 15<sup>e</sup> arrondissement représente 10 % de la consommation d'énergie de Paris**

Arrondissement le plus peuplé de Paris et accueillant deux grands pôles d'activités (Front de Seine et Montparnasse), il s'agit aussi de l'arrondissement avec la consommation d'énergie la plus élevée avec 3 TWh (soit 10 % de la consommation parisienne). Le réseau de chaleur y est bien développé et couvre 22 % de la consommation totale.

### **Réhabilitation thermique des bâtiments**

La réhabilitation thermique des bâtiments est aujourd'hui une pratique courante à Paris. Elle est pratiquée à des degrés divers ; les travaux constatés depuis 2006 vont du simple changement de menuiseries à des travaux plus conséquents englobant la réfection de chaudières, la modernisation des équipements, l'isolation intérieure ou extérieure des bâtiments, la mise en œuvre de systèmes de production d'énergie renouvelable tels les panneaux solaires.

Parmi ces travaux, seuls peuvent être comptabilisés ceux qui nécessitent l'obtention d'autorisations d'urbanisme, tels les changements de menuiseries, l'isolation extérieure et l'implantation de panneaux solaires.

Une part des transformations se fait au « fil de l'eau », améliorant ainsi de façon continue la performance thermique du bâti parisien.

En effet, les éléments de second œuvre, notamment les menuiseries, sont remplacées par des générations plus performantes pour des raisons qui relèvent, du confort thermique des

logements, mais aussi de l'acoustique (quand le logement est situé sur un axe bruyant), ou de leur vétusté. Ce changement des menuiseries est pratiqué sur tout le territoire parisien. C'est également le cas de tout ce qui touche à la modernisation des appareils de chauffage et de climatisation, ou de travaux d'isolation par l'intérieur qui peuvent être réalisés à différentes échelles. Ces derniers éléments ne faisant pas l'objet d'autorisations, ils ne peuvent donc être quantifiés et il est impossible d'en mesurer l'ampleur.

L'isolation extérieure, mesure plus lourde à mettre en œuvre est, elle, soumise à autorisation d'urbanisme et peut donc être suivie et cartographiée. La pertinence de cette technique d'amélioration thermique de l'habitat dépend des caractéristiques constructives et architecturales des bâtiments. Elle est assez aisée et pratiquée sur les murs pignons ou les héberges qui sont généralement des façades aveugles ou peu percées de baies et dans les courettes de services du bâti d'avant-guerre. Sur les façades en pierre et en brique apparentes des bâtiments datant d'avant 1945, surtout lorsqu'elles sont ornementées, elle n'est pas mise en œuvre pour des raisons esthétiques et patrimoniales. Sur les bâtiments de faubourgs peu ou pas ornementés, aux façades plâtrées ou enduites, l'isolation thermique extérieure est régulièrement pratiquée sur les façades donnant sur rue.

Sur les bâtiments d'après 1945, l'isolation extérieure est très souvent mise en œuvre, notamment dans les grands ensembles d'habitat social des Trente Glorieuses. Elle l'est également sur

les ensembles des années 1980, en particulier dans les anciennes ZAC. Ces isolations viennent alors s'ajouter aux anciennes isolations intérieures qui équipaient systématiquement ces bâtiments lors de leur construction.

En complément des programmes de réhabilitation thermique, des panneaux solaires peuvent être installés, notamment lorsque les bâtiments possèdent des toits terrasses peu encombrés comme les bâtiments de l'après-guerre. Les panneaux solaires sont parfois implantés sur des terrasses en zinc de bâtiments d'avant 1914. Ces panneaux produisent soit de l'eau chaude, soit de l'électricité.

Depuis 2005, les constructions neuves réalisées à Paris sont presque exclusivement isolées thermiquement par l'extérieur et des dispositifs d'énergie renouvelable, tels des panneaux solaires, sont intégrés aux constructions, conformément aux réglementations thermiques en vigueur.

76 chantiers d'isolation thermique extérieure (ITE) ont été réalisés entre 2006 et 2020 dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Dans les bâtiments anciens d'avant 1914, ces autorisations concernent majoritairement des pignons, cours et courettes de bâtiments anciens, comme au 104 rue Balard ou au 40 boulevard Garibaldi.

Les bâtiments des années 1930 sont en général peu touchés par les opérations d'isolation extérieure.

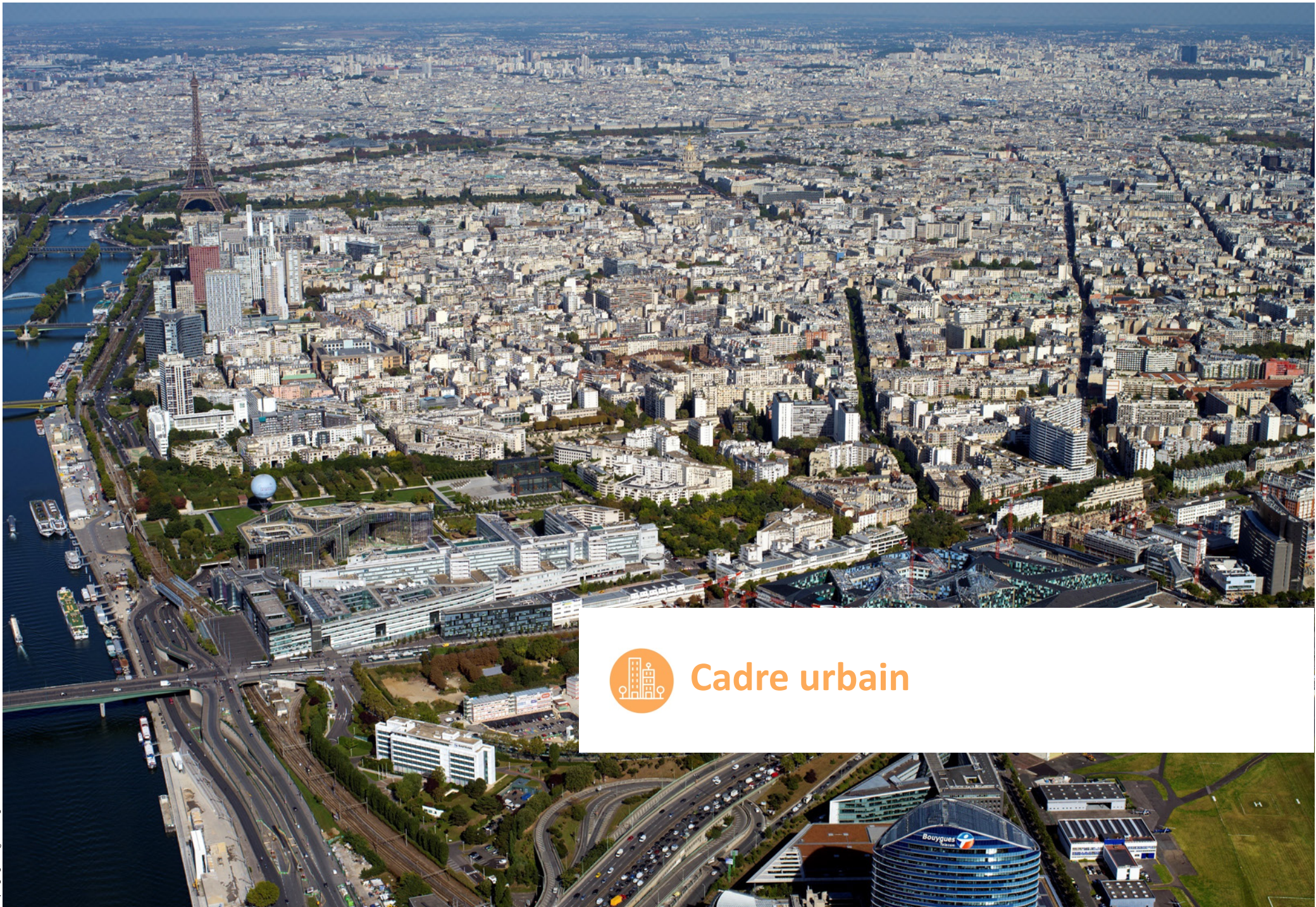
Les isolations thermiques extérieures sont majoritairement réalisées sur les bâtiments des Trente Glorieuses qui sont nombreux dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Ainsi le bâtiment des années 1950 du 35 rue du Cotentin a été isolé par l'extérieur, tout

comme la tour Super-Montparnasse datant des années 1960 située au 12 rue Alphonse Bertillon ou encore la barre de logements des années 1970 du 26 rue de Vouillé.

Les bâtiments des années 1980 et 1990, bien que possédant dès leur construction des dispositifs d'isolation intérieure, sont parfois réisolés par l'extérieur, comme les ensembles de logements de la ZAC Saint-Charles ou le bâtiment du 20 rue Cauchy de la ZAC Citroën-Cévennes ou encore le 11 rue Viala.

20 autorisations d'installations de panneaux solaires ont été délivrées entre 2006 et 2020 ; en pratique, peu de ces autorisations ont débouché sur des réalisations.





## Cadre urbain



## Tissus urbains

### Les tissus urbains

Les tissus urbains sont disparates. La partie ouest de l'arrondissement est marquée par trois types de tissus urbains qui se succèdent en bord de Seine, au nord, un tissu ancien issu d'un grand lotissement du XIX<sup>e</sup> siècle (secteur Dupleix et Entrepreneurs), situé derrière le « Front de Seine » et ses tours, et au sud, la ZAC André Citroën construite dans les années 1990 autour du parc André Citroën. Cette dernière partie est marquée par un tissu urbain homogène, créé très rapidement dans une seule opération d'aménagement.

La partie centrale, autour des rues de Vaugirard et Lecourbe est hétérogène, avec un tissu urbain composite, marqué par l'imbrication de tissus urbains divers où se mêlent survivance des anciens faubourgs, immeubles de rapport de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle et constructions des années 1960-1970 implantées en retrait des alignements et plus hauts que leurs voisines.

Dans la partie est où les rénovations des années 1960 ont été plus nombreuses, les tissus discontinus dominent dans ces opérations d'aménagement dédiées essentiellement au logement, autour de rues partiellement élargies, comme les rues Lecourbe et de Lourmel, ou dans les secteurs Falguière, Procession et les abords de la porte Brancion où de grands terrains accueillent des barres édifiées au centre des terrains et entourées d'espaces verts et de

parkings à ciel ouvert. Les tissus réguliers à re-dents, caractéristiques des HBM, sont présents dans la partie est du boulevard des maréchaux mais ils sont également insérés au cœur de l'arrondissement notamment autour du square Saint-Lambert. Les tissus de petite échelle sont relativement rares (hameau d'Alleray, etc.).

Mais ce sont les rénovations mises en œuvre il y a cinquante ans qui ont fortement marqué l'arrondissement. La construction du « Front de Seine » a créé un tissu discontinu très particulier, issu d'une composition globale moderne conçue pour accueillir une série de tours et de barres posées sur une dalle formant un socle continu face au fleuve. Les tissus discontinus se trouvent aussi au sud du Champs de Mars où, autour du Stade Émile Anthoine, le long des rues de la Fédération et sur la rive sud de l'avenue de Suffren. Là, une opération de rénovation a créé un tissu urbain totalement différent, avec des immeubles inscrits au sein d'un plan « libre » ; les bâtiments sont implantés diversement au centre des îlots et des jardinets bordent les voies. Les architectures y sont très caractéristiques des années 1960-1970 mais aussi plus contemporaines, avec notamment la Maison du Japon face au quai Branly.

Enfin, les tissus urbains de la partie ouest de la ceinture verte ont été fortement remaniés ces dernières années avec la construction du ministère des Armées qu'accompagnent, à l'ouest, de nouveaux ensembles de bureaux.

### Tissus urbains et présence de la nature

Le 15<sup>e</sup> arrondissement a une couverture végétale égale à la moyenne parisienne, avec 21 % de sa surface couverte de végétation (21 % en moyenne à Paris hors bois).

En dehors des parcs et jardins publics qui couvrent 64,8 ha et des cimetières qui occupent 2,2 ha, les espaces verts non accessibles au public, à l'intérieur des îlots bâtis, occupent 53,7 ha. Ces espaces, de grandes dimensions sont présents sur l'ensemble du territoire notamment dans les ensembles d'immeubles des années 1960.

La voie de chemin de fer inutilisée de la petite ceinture, au nord du boulevard des maréchaux, aménagée et ouverte au public constitue une continuité verte d'une grande importance entre les parcs André Citroën et Georges Brassens.

Les 6 sites d'agriculture urbaine productive, les 13 jardins partagés, les 48 potagers et vergers dans des écoles, les 8 autres jardins participatifs et pédagogiques et les 15,6 ha d'espaces plantés dans les équipements, notamment les cours plantées des écoles, les équipements sportifs et les hôpitaux, apportent des espaces de nature au sein des îlots densément bâtis et au plus près des lieux d'habitat.



# Tissus urbains



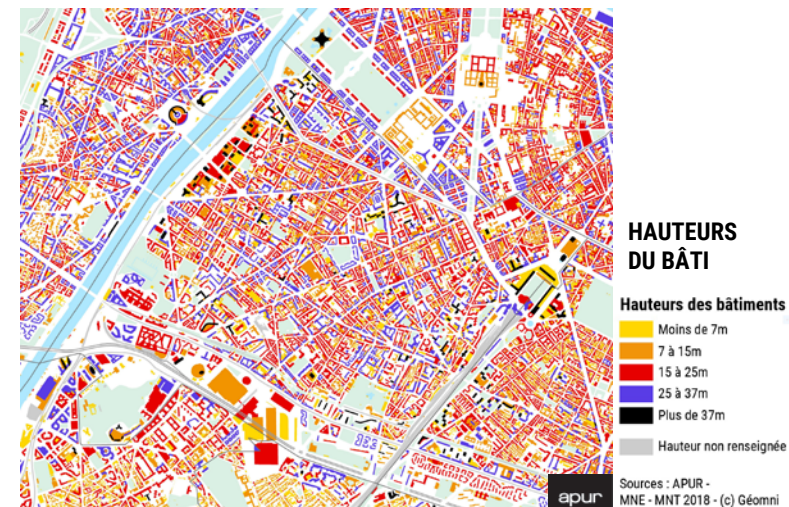
## Des tissus urbains hétérogènes, entre anciens faubourgs et rénovations modernes

- Des lotissements du XIXe siècle (secteurs Duplex, entrepreneurs), des tissus d'anciens faubourgs (Vaugirard), et des opérations d'aménagement récentes (Citröen) très imbriqués ;
- Des tissus discontinus, constitués de barres et de tours, au Front de Seine, aux abords du faisceau ferré de la Gare Montparnasse ;
- Des tissus continus très contemporains autour du boulevard des Maréchaux ;
- Une végétation très présente dans les îlots rénovés dans les années 1960 -70 (à l'exception du Front de Seine)

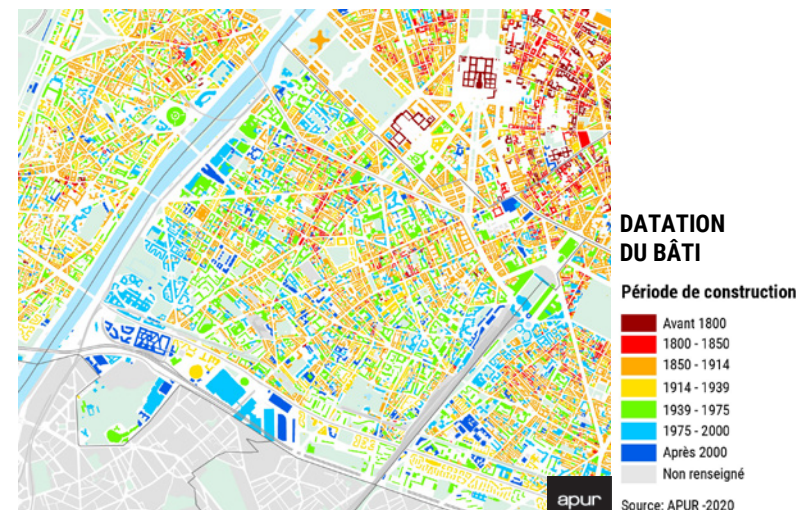


## Des hauteurs très disparates

- 15 à 18 m au cœur des quartiers anciens,
- 100 m au Front de Seine, 210 m pour la tour Montparnasse



## 44 % du bâti construit entre 1850 et 1914, 42 % après 1945,





## Densité et emprises des bâtiments

### Hauteurs et emprises des constructions

Les hauteurs des constructions sont disparates et les décalages de hauteur voisinent dans tous les quartiers à l'exception des ensembles constitués par des opérations d'aménagement. Les hauteurs de 15 à 18 m des immeubles de faubourg deviennent 20 à 25 m à la période haussmannienne, puis atteignent 28 à 30 m après l'adoption du règlement de 1902 ; puis 35 et 50 m le long de la ligne de chemin de fer de la gare Montparnasse (Falguière) et du boulevard des Maréchaux (Brancion) dans les années 1960, et exceptionnellement 100 m dans l'opération du « Front de Seine » et 210 m pour la tour Montparnasse ; enfin, à partir des années 1980, les hauteurs redeviennent celles de la ville traditionnelle, de 25 m à 30 m.

Les parcelles présentant les emprises bâties les plus importantes sont situées dans les faubourgs les plus anciens, autour des rues de Vaugirard et Lecourbe, dans le quartier de Grenelle et dans la partie nord du quartier Falguière. Les secteurs rénovés dans les années 1960-1970 ont des emprises bâties plus faibles, de 40 à 60 % à l'exception du « Front de Seine » dont les emprises bâties sont maximales en raison de la présence de la dalle.

### Densité bâtie

À Paris, les densités du bâti, rapport entre les surfaces de plancher du bâti et la surface totale du terrain, sont globalement élevées. Près des deux-tiers des parcelles parisiennes (63 %) ont une densité supérieure à 4. Dans le 15<sup>e</sup> arrondissement globalement la répartition entre la part des parcelles ayant une densité supérieure à 3 (77 %) et celle ayant une densité inférieure à 2 (12 %) est proche des moyennes parisiennes (respectivement 78 % et 11 %).

Les densités les plus élevées (supérieures à 4) correspondent aux tissus urbains du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles (avenue de Suffren, boulevard de Grenelle, place Cambronne), mais également aux constructions / rénovations plus récentes destinées à accueillir un équipement ou un bâtiment institutionnel : au sud-ouest, hôpital européen Georges Pompidou, France Télévisions, préfectures de Paris et de Région, Aquaboulevard, ministère des Armées, au nord-ouest, ambassade du Canada, Maison de la culture du Japon, au nord-est, la tour Montparnasse, etc.

À l'ouest, le long de la Seine les parcelles du Front de Seine, avec leurs tours de grande hauteur installées sur une dalle, ainsi que le centre commercial Beaugrenelle, ont également des

densités élevées. Les densités des HBM autour des squares Saint-Lambert, et Adolphe Chérioux, ainsi que celles du boulevard Lefebvre sont également supérieures à 4. L'hétérogénéité des époques de construction des rues Lecourbe et de Vaugirard se retrouve dans les densités bâties. Elles sont élevées sur les parcelles accueillant des immeubles de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début XX<sup>e</sup> et moins sur les grandes parcelles occupées par des immeubles de logements des années 1960-1970 implantés en retrait, disposant de grands espaces libres, tout comme d'ailleurs l'ensemble des résidences construites à la même époque un peu partout dans l'arrondissement. Les grandes parcelles occupées par des équipements, des institutions ou les congrégations religieuses, ont des densités bâties généralement peu élevées.



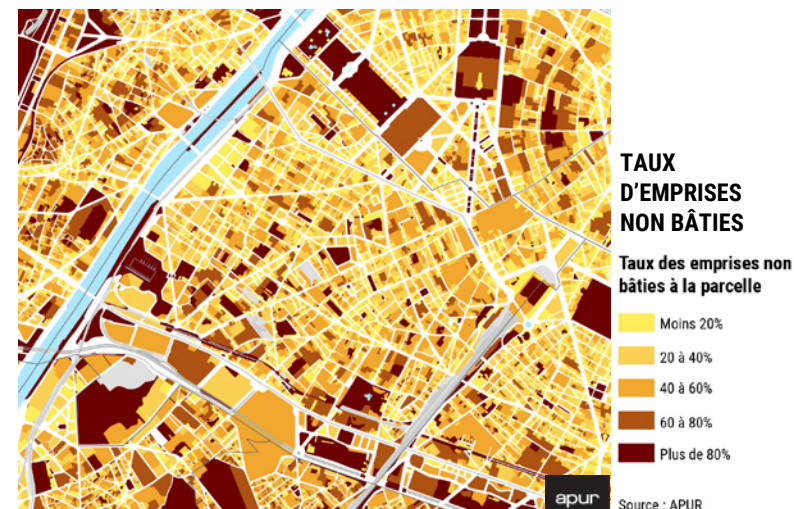
# Densité et emprises des bâtiments

## Des densités globalement élevées

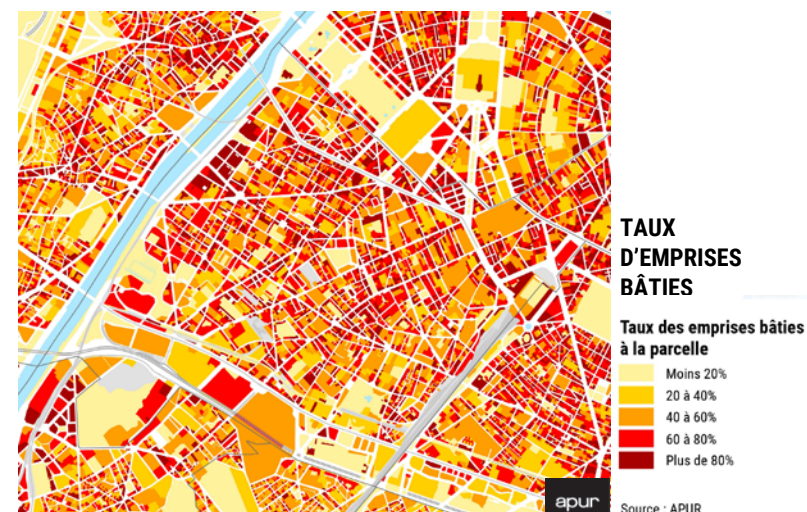
- Des densités bâties de 3 à 4 (surface bâtie/surface du terrain ) semblables dans les tissus urbains anciens et ceux des années 1960 -70 ;
- Des densités supérieures à 4 le long des grandes avenues haussmanniennes, au Front de Seine, aux abords de la gare Montparnasse et dans les ensembles récents - ministère, abords de l'héliport... ;
- Des densités inférieures autour de 2 et 3 , au cœur des faubourgs anciens et dans certains ensembles des années 1960 -70 et les équipements – hôpitaux, Parc des Expositions...



## Des espaces non bâtis faibles sauf dans les grandes parcelles d'équipements et les ensembles des années 1960 -70



## Des emprises bâties très diverses selon les tissus urbains, maximales au Front de Seine et dans les tissus haussmanniens





## Les transformations

### Les transformations des tissus urbains depuis 2006 et engagées

Le 15<sup>e</sup> arrondissement est celui qui compte le plus de transformations depuis 2006 avec plus de 300 constructions neuves et près de 400 réhabilitations.

Dans les secteurs d'opérations, on retrouve ces deux modes opératoires : des réhabilitations, comme celle du pavillon 7 du parc des expositions, la réhabilitation de la dalle du secteur Front de Seine et la tour Grenelle, ou encore la ZAC Vaugirard ; des constructions neuves, avec des constructions d'ampleur comme le ministère de la Défense, les immeubles de la rue Bossoutrot, ou les programmes des secteurs Boucicaut et Lourmel.

La transformation du sud de l'arrondissement est également liée à la livraison, en 2009, du tramway T2. La requalification de la porte de Versailles a ainsi été suivie d'importants programmes hôteliers et de bureaux aux abords du parc Suzanne Lenglen et de l'Aquaboulevard.

Les transformations du tissu constitué sont très comparables au sein des tissus faubouriens entre les parcelles occupées par des activités et celles occupées par du logement. Ces deux types de tissus se densifient, soit via des démolitions complètes et des constructions neuves sur l'ensemble de la parcelle (opérations plus fréquentes encore dans les parcelles d'activité), soit par des transformations plus complexes qui associent diversement réhabilitation, adjonction, extension et surélévation, et qui sont dominantes dans ces tissus.

Dans de nombreux cas, la volumétrie du bâti permet des surélévations sur plusieurs niveaux

le long des rues. Les bâtiments s'alignent ainsi aux héberges voisines ou au gabarit autorisé par la largeur de la voie. Les surélévations sont souvent de deux à trois étages, elles sont réalisées sur rue et en fond de parcelle. Du fait de la profondeur des parcelles, de nombreuses opérations se réalisent en effet au cœur des îlots : les bâtiments d'activités de faible hauteur sont remplacés par des bâtiments plus volumineux (par surélévation, extension ou encore par adjonction). Ces transformations s'accompagnent souvent d'une isolation thermique extérieure des bâtiments conservés et d'une requalification des espaces non-bâtis.

La transformation des ensembles modernes est menée, de façon dominante, à travers des opérations de réhabilitation, dont de nombreuses réhabilitations thermiques. Les toitures-terrasses des constructions sont végétalisées et/ou bénéficient d'installations de panneaux solaires comme l'ensemble réhabilité de la place Violet. Les requalifications concernent aussi des emprises libres dans les parcelles de grande taille (dalle de Beaugrenelle, ensembles du boulevard Lefebvre).

Ces transformations, à l'échelle d'un bâtiment ou d'un seul local, font majoritairement évoluer l'usage vers une destination de logements et de résidence hôtelière. Dans des opérations d'ampleur à l'échelle des parcelles, de petits équipements (crèches) peuvent être créés en rez-de-chaussée.

La transformation des équipements s'opère en grande partie par optimisation des surfaces existantes, avec des réaménagements limités (cantines, locaux poubelles). D'autres se trans-

forment à l'intérieur des parcelles par des adjonctions comme celle du bâtiment Laennec de l'hôpital Necker.

Au cours des quinze dernières années, 47,6 % des parcelles ont connu un ravalement.

L'adaptation des bâtiments au changement climatique est différente selon les tissus. Les bâtiments neufs comme les ensembles modernes deviennent moins consommateurs et plus productifs en énergie (panneaux solaires). Leurs toitures sont végétalisées.

Les cours des parcelles des tissus d'activités et de faubourgs sont souvent végétalisés et l'emprise au sol des constructions réduite.

La végétalisation des espaces publics participe de cette adaptation, via la végétalisation des trottoirs (square Garibaldi, place Cambronne, avenue Lowendal) et des quais de la Seine (André Citroën).



Opération Boucicaut

© Joséphine Brueder - Mairie de Paris



Logements Elogie Siemp, 90 rue de la Croix Nivert

© Nakache & Orliuela Architectes (NOA), MOA Elogie Siemp, Photographie : Pierre l'Excellent



# Les transformations

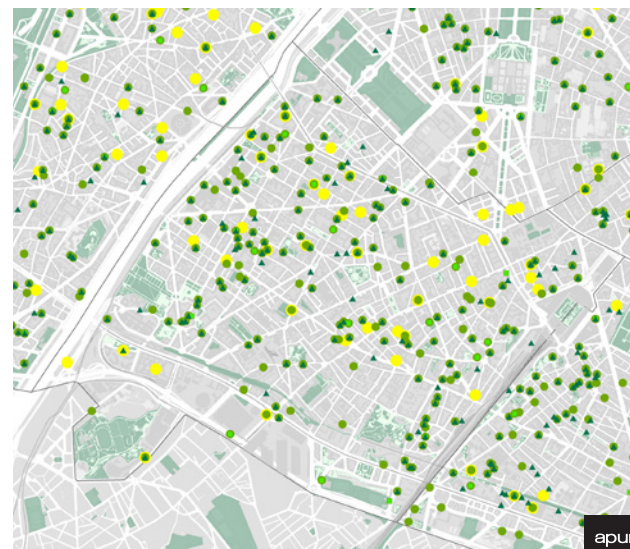


## Un patrimoine bâti entretenu

- 2 771 ravalements entre 2006 et 2020 soit 47,6% des immeubles existants
- Des végétalisations en toiture nombreuses, associées aux rénovations et sur des constructions neuves
- Des cœurs d'îlots qui accueillent de plus en plus de végétation

## Des transformations importantes sous de multiples formes

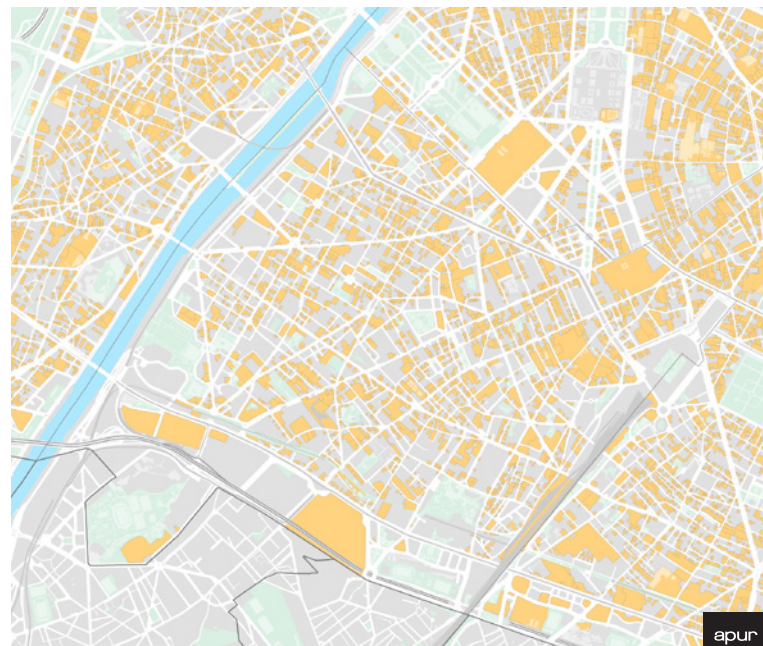
- De nombreuses constructions neuves de grande ampleur: ministère de la Défense, Boucicaut, Lourmel... ;
- Des réhabilitations de vastes ensembles : Front de Seine, ZAC Vaugirard, Parc des Expositions, gare Montparnasse... ;
- Dans les tissus de faubourg, des réhabilitations, des surélévations et des constructions neuves ;
- Des changements de destinations au profit du logement et des résidences hôtelières ;
- Une requalification du boulevard des Maréchaux, l'aménagement de la petite ceinture, des quais de Seine.



**LES TRANSFORMATIONS DES ESPACES NON BATIS DEPUIS 2006**

- Création d'espace non bâti
- Végétalisation des espaces non bâtis
- ▲ Création d'une toiture végétalisée
- Création d'un mur végétalisé

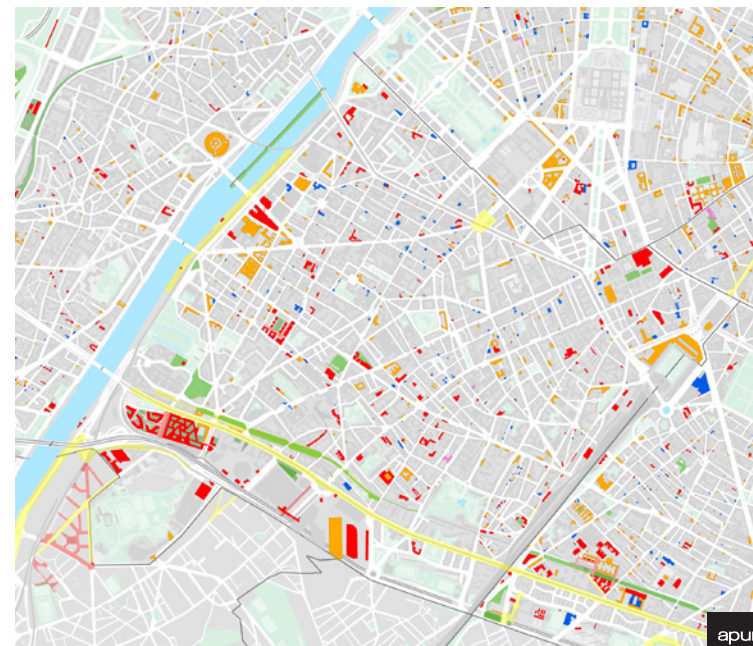
Sources : Mairie de Paris, Apur 2021



**LES RAVALEMENTS DEPUIS 2006**

- Parcelle concernée par un ravalement de façade

Sources : Mairie de Paris, Apur 2021



**LES TRANSFORMATIONS DES TISSUS URBAINS DEPUIS 2006**

- Les transformations du bâti**
- Construction neuve
  - Surélévation (Élévation partielle ou complète d'une construction existante)
  - Extension (Création d'une construction augmentant l'emprise au sol d'un bâtiment existant. L'extension peut se faire en sous-sol)
  - Réhabilitation (Transformation de l'ensemble d'une construction existante, sans changement du volume bâti)
- Les principales transformations des espaces publics**
- Création de voie et de place nouvelle
  - Requalification de voie et de place
  - Création d'espace vert

Sources : Mairie de Paris, Apur 2021

# Synthèse du diagnostic territorial 15<sup>e</sup> arrondissement

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PARIS

Ce document est une synthèse du diagnostic territorial produit dans le cadre de l'élaboration de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Paris. Cette synthèse contient une sélection des documents du diagnostic afin de vous permettre une lecture rapide de celui-ci. Pour consulter le diagnostic complet, vous devez vous connecter sur la plateforme accessible depuis le site Paris.fr ou idées.paris.fr.

La synthèse du diagnostic est présentée par arrondissement. Elle est découpée, comme le diagnostic territorial complet, en 5 chapitres dont chaque sujet est présenté sous forme de planches commentées par un texte :

- Le chapitre 1, Données générales, résume, avec deux plans, l'échelle parisienne du diagnostic.
- Le chapitre 2, Approche socio-démographique, est résumé en trois parties : la population, l'habitat, les activités économiques et l'emploi.
- Le chapitre 3, Vie locale, présente les équipements et les espaces verts, la mobilité et l'espace public, et en résumé, les centralités et les lieux de la vie urbaine.
- Le chapitre 4, Approche environnementale, qui comporte de nombreux sujets, est présenté en quatre thèmes qui résument les grandes questions : la présence de la végétation, le rôle et la place de l'eau et la perméabilité des sols, les risques auxquels Paris est soumis avec les îlots de chaleur urbains et les nuisances, et enfin l'énergie et les réseaux qui permettent le fonctionnement de la ville.
- Le chapitre 5, Cadre urbain, est résumé par les tissus urbains, les densités bâties et les grandes transformations de Paris depuis l'adoption du PLU en 2006.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

